

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

8, rue Roquépine, 75008 PARIS, tél. 01 42 65 08 87, télécopie : 01 40 06 04 46.

N° 188

Avril - mai - juin 1998

SOMMAIRE

LA HARANGUE DU PRÉSIDENT. Jean DUTOURD	2
LE FRANÇAIS EN FRANCE	
Vocabulaire :	
L'Académie gardienne de la langue.	3
Extraits de <i>La Lettre</i> du CSA.	3
Le cheval et l'avion. Jacques RICHEBÉ	4
CAC 40. Patrice LOUIS	6
« Usage » et arbitraire. Jacques CAPELOVICI	7
Amiante. Bernie de TOURS	9
Style et grammaire :	
Le bon sens contre la mode ? Jacques RIGAUD	10
La ponctuation : rigueur et finesse d'esprit. Jean-Pierre COLIGNON	12
De l'hiatus en poésie. Jean TRIBOUILLARD	17
L'oscar du charabia.	19
À propos des noms de rues. Jacques PÉPIN	20
Orthoépie : leu francé délavé. Christian HERSAN	23
Humeur/humour :	
L'orthographe, la ponctuation et autres balivernes. Philippe BOUVARD	24
Veut-on l'extinction de la langue française ?	
Philippe LALANNE-BERDOUICQ	26
La difficulté de communiquer. Claude KOCH	32
« Dans tout, il y a matière à rire ». Françoise FERMENTEL	34
Agir ? :	
L'édition littéraire électronique et multimédia en langue française.	
Alain VUILLEMIN	35
Du sel dans le café. Pierre-Louis MALLEN	38
Les gaietés de la ponctuation. Jean-Pierre COLIGNON	39
Ne pas parler, parler, bien parler. Henri DENIAU	40
La langue française pour un écrivain : Jean DUTOURD	41
LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE	
Le français au Viêt Nam. Louis FAGES	43
Enseignement précoce de l'anglais à Zurich. Étienne BOURGNON	45
Le Fichier français de Berne. Étienne BOURGNON	46
Il est recommandé à l'État du Maine de préserver son héritage français	48
L'avis d'un chef d'État. Pierre-Louis MALLEN	49
Les Hollandais s'inquiètent aussi pour leur langue	49
L'enseignement français à l'étranger. Marceau DÉCHAMPS	50
Un bibliobus à Brasov, Roumanie. Marceau DÉCHAMPS	50
Les brèves.	51
NOUVELLES PUBLICATIONS. Jean-Pol CAPUT	54
VIE DE L'ASSOCIATION	I à XXIV
Nos prochaines réunions parisiennes	XXIII

Directeur de la publication : Guillemette Muren-Vernet

INSTAGRAPHIC - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, T L. 01 48 77 20 35 - D P T L GAL P - 1998 - 2

LA HARANGUE DU PRÉSIDENT

Notre prix Richelieu 1997 récompensait un journaliste de radio. Voici l'allocution prononcée par notre président, le 18 mars 1998, lors de la réception organisée à l'Institut pour la remise de ce prix.

La plupart des gens, lorsqu'ils se réveillent à sept heures du matin pensent, comme Rimbaud, que les aubes sont navrantes. J'en connais qui, à peine l'œil entrouvert, soupirent : « Vivement ce soir qu'on se couche ! » Il faut convenir que la matinée qui les attend n'est pas faite pour leur remonter le moral. En effet, c'est une matinée du XX^e siècle finissant, remplie de confrères ou de collègues qui disent des bêtises à la mode dans le charabia qu'on parle aujourd'hui.

En revanche, si à sept heures, on ouvre son poste de radio sur France-Culture, on entend **M. Jean Lebrun** qui parle le français d'autrefois, c'est-à-dire de 1930. C'est une musique délicieuse. Il suffit qu'un garçon de chez nous accorde les participes, construise convenablement ses phrases, ne recule pas, le cas échéant, devant un imparfait du subjonctif, évite comme la peste aussi bien le jargon de prestige que le sabir américanoïde que personne ne comprend, pour qu'on soit émerveillé. On se pince pour être bien sûr de ne pas rêver.

Telle est la joyeuse surprise que M. Jean Lebrun fait chaque matin à ses auditeurs de France-Culture. Diogène avec sa lanterne cherchait un homme et, d'après ce qu'on dit, n'en trouvait pas. Il me semble que DLF est plus heureuse car elle trouve de temps en temps un journaliste qui ne parle pas le grec ancien comme Diogène, mais le français traditionnel comme Marcel Aymé ou Jean Giono. Alors elle lui donne son prix qui a un beau nom puisqu'il s'appelle le prix Richelieu. Nous le décernons cette année à M. Jean Lebrun, autant parce qu'il se lève à six heures depuis onze ans que parce que cette discipline féroce ne l'a jamais fait se plaindre d'être *stressé*, ni souhaiter un horaire plus *cool*.

Jean DUTOURD
de l'Académie française

LE FRANÇAIS EN FRANCE

L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Le nouveau fascicule* INCORRECTION à INSTALLER de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* paraît en juin 1998. Nous vous en présenterons les emplois recommandés ou déconseillés, dans notre prochain numéro .

* Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

EXTRAITS DE LA LETTRE DU CSA*

Risquer : « Cette équipe *risque* de gagner »

Le verbe *risquer* ne peut normalement s'employer que si l'issue envisagée est fâcheuse. L'idée de risque impliquant nécessairement celle d'échec, de défaite ou de perte, l'expression à utiliser est : « Cette équipe **a des chances** de gagner ».

Jeu décisif

Recommandé par la commission ministérielle de terminologie du sport, **jeu décisif** a réussi à supplanter « tie break » dans le langage sportif et dans certaines émissions de jeux, notamment l'émission « Questions pour un champion » qui n'emploie que l'expression française.

Supporter

Si le substantif **supporter**, prononcé (supporteur) ou (supportère), est entré dans l'usage, le verbe *supporter* au sens de soutenir, d'encourager (anglais : *to support*), si fréquent dans le discours sportif et politique, est à éviter, le verbe français ayant pour sens « subir », soit exactement l'inverse.

C'est d'ailleurs ce que souligne Alain Feutry dans un récent article du *Figaro* : « Nos joueurs sont-ils si mauvais qu'il faille les supporter au lieu de les encourager ? »

Dans cet article intitulé « Le bon français — Commentaires sportifs », Alain Feutry rappelle en outre l'équivalent de « coach » (**entraîneur**), de « staff » (**encadrement**) et de « pressing » (**pression**).

* Numéro 101 (février 1998).

LE CHEVAL ET L'AVION

Dans la foulée d'un article de M. Bidard* relatif à l'influence du « langage cheval » sur notre langue, je me permets, ancien pilote de chasse, d'évoquer ci-après l'influence du « parler hippique » sur le « parler aéronautique ».



Aussi étonnant que cela puisse paraître en effet, il existe des liens très nombreux entre la langue et l'argot des pilotes et la langue des cavaliers, sans doute en raison de l'origine des premiers pilotes militaires (notamment pendant la guerre de 1914-1918), issus en grande partie de la cavalerie.

C'est ainsi que tous les élèves pilotes (au moins à l'époque où je l'étais moi-même) ont appris qu'un avion se **cabre** si l'on **tire** (sur le manche bien sûr, pas sur les rênes) et qu'à l'inverse, il reprend son **allure** si l'on **rend la main**, au risque, si l'on relâche trop les rênes (pardon : le manche...) de provoquer un **emballement** de l'hélice.

Le pilotage des avions de chasse d'il y a quelques années demandait d'ailleurs beaucoup d'adresse mais aussi beaucoup de prudence ; c'est pourquoi il était obligatoire, avant de monter à bord, de se glisser dans le **harnais** d'un parachute, puis de se **harnacher** sur son siège⁽¹⁾.

Une fois en l'air, le pilote partageait son temps entre deux activités :

- ou il restait en altitude et procédait à des exercices de **voltige** (le carrousel n'est pas loin...) et même de **voltige de combat** ;
- ou il se grisait de vitesse « au ras des marguerites », quitte à faire **brouter** son hélice s'il rasait lesdites marguerites d'un peu trop près...

Il lui restait alors, après ces diverses gambades, à poser son appareil sur la piste en évitant de faire un **cheval de bois** (embardée involontaire qui fait pivoter l'avion sur lui-même à la manière d'un cheval de manège de foire). Car si cette mésaventure lui arrivait, il était assuré d'être **mis à pied** pour plusieurs jours (la honte suprême

pour un cavalier) par son commandant d'**escadron**.

Rappelons enfin qu'entre pilotes de chasse, et tous les témoignages en font foi, même dans les conflits de 1939-1945, existait une sorte de code d'honneur qui en fit une **chevalerie** internationale⁽²⁾.

On peut d'ailleurs penser que la nature même de l'avion de cette époque, sorte de machine un peu sauvage, pas tellement facile à domestiquer, donnait au pilote le sentiment d'avoir affaire à un animal vivant. C'est ainsi qu'il fallait à un jeune une certaine période d'accoutumance avant qu'on puisse le **lâcher** sur un nouvel avion (comme on lâche un jeune cavalier sur une nouvelle monture).

Cela expliquerait aussi que l'art du vol sur les avions de l'époque comportait une large part de **pilotage aux fesses**.

A-t-on jamais conduit une voiture, un bateau, une locomotive « aux fesses » ?

Cela expliquerait enfin qu'avec une panne de moteur un pilote peut être amené à poser son avion sur le **ventre**, ou qu'après un **cheval de bois** (voir ci-dessus), il risque de mettre ledit avion sur le **nez**, la **queue** en l'air, ou sur le **flanc**, ou pire, sur le **dos**.

Les automobiles, elles, n'ont qu'un châssis, un avant, un arrière, un côté, un toit...

Mais nous sortons un peu du sujet, et je voudrais pour conclure y revenir en rappelant que si les pilotes étaient jadis réputés hardis **cavaleurs**, on ne saurait prétendre que les **cavalcades** galantes étaient l'apanage des seuls **chevaliers du ciel**... Cela pourrait vexer inutilement les autres.

Jacques RICHEBÉ

* *DLF* numéro 178, p.5 à 9.

(1) On disait même en argot : *se bresler* (de *bresle*, « mulet »).

(2) Toujours bien vivante.

CAC 40

Le sigle est si usité, sinon usé, sous les colonnes du Palais Brongniart, que vous avez toutes les chances de coller vos amis en leur demandant ce qu'il signifie.

L'indice de référence de la Bourse de Paris a, en fait, changé de nom tout en le gardant. Explication : au départ, C.A.C. sont les initiales de Compagnie des agents de change. Quand elle disparaît, un petit malin trouve la solution. CAC devient Cotation assistée en continu.

Le tour est joué. Créé en 1988, il remplace l'indice général qui n'avait pas intégré les entreprises privatisées. C'est une moyenne des cours des valeurs, pondérés par leur capitalisation boursière.

Les quarante sociétés qui le composent sont les plus grosses du marché mensuel. Cela commence par Accor, Air liquide, Alcatel-Alsthom, Axa... et cela finit par Suez, Thomson-CSF, Total, Valéo. Véritable baromètre, le CAC mesure instantanément le sens et l'ampleur des mouvements du marché des actions. Il est calculé toutes les trente secondes et sa base est de mille points au 31 décembre 1987.

Concurrencé par le SBF 120 et le SBF 250 (SBF pour Société des Bourses françaises), le CAC est là et bien là... Le CAC et les quarante valeurs...

Patrice LOUIS
Cercle des journalistes



« USAGE » ET ARBITRAIRE

Appeler un chat un chat et une femme une femme est d'une affligeante banalité qui ne met nullement en valeur la fine érudition de quiconque s'exprime, par exemple, à la radio et à la télévision qualifiées de françaises. C'est pourquoi certains locuteurs ont jugé à la fois intelligent et percutant de remplacer les femmes par la « gent féminine », ce qui, reconnaissons-le, fait beaucoup plus recherché et plus distingué.

Malheureusement, rarissimes sont ceux qui comprennent que *la gent*, nom féminin, puisse être parfaitement homophone de *l'agent*, qui est du genre masculin. Voilà pourquoi tant de prétentieux ignorants parleront sans hésiter de la « gente » féminine, barbarisme caractérisé, probablement influencé par la *gente* dame, où le premier élément est un adjectif qualificatif. C'est ainsi, entre autres exemples, que l'animateur d'une émission vespérale de TF 1 à laquelle je participais parla, lui aussi, de la « gente féminine ». Après avoir profité d'une pause publicitaire pour lui révéler qu'il fallait dire en bon français *la gent* féminine, j'eus la vive satisfaction de l'entendre, à la reprise, reconnaître et rectifier son erreur, apprenant ainsi à son vaste public ce que, faute d'une programmation adéquate, on ne lui avait sans doute jamais enseigné en classe.

Certes, dans une de ses fables, ce bon La Fontaine parle à propos des souris de la *gent trotte-menu*, sans commettre la faute. Mais qui, de nos jours, apprend encore à l'école les fables de La Fontaine, auteur largement dépassé et peu goûté des « pédagogues » de choc et d'avant-garde ayant su, comme on dit, épouser leur temps ?

Force est de reconnaître que cette malencontreuse « gente » féminine ne représente pas le moins du monde l'usage dit « populaire », dans la mesure où l'on n'a aucune chance de l'entendre dans les chaumières, les usines ou le métro aux heures de grande affluence, lieux où l'on se contente de parler des femmes, en toute simplicité. Elle n'est, en réalité, que le fait d'une faible minorité de snobs ou de beaux esprits, tenant à tout prix à endimancher leur langage en ayant recours à cette forme de charabia distingué que Jean Dutourd a si bien baptisé le « jargon de prestige », et qui est un des fléaux de ce *néo-français* vigoureusement stigmatisé par Maurice Druon. C'est pourquoi le *Petit Larousse*, généralement si accueillant, se contente d'indiquer que le nom féminin *gent* est l'homophone du prénom masculin *Jean*, d'abord imité par le

Petit Robert qui, à notre immense surprise, admet sans crier gare la prononciation du *t*, qu'il présente à titre de variante, encadré de parenthèses, accueillant ainsi très généreusement le barbarisme qui en fait indûment l'homophone du nom *jante**.

Pourquoi cette surprenante discordance ? La réponse est toute simple : le vigilant lexicographe de service avait sans doute remarqué, tant à la radio qu'à la télévision, cette incongrue « gente » féminine qui, répétons-le, ne représente l'usage que d'une poignée d'ignorants en quête d'une tournure qui se veut élégante. Cette très faible fréquence ne l'a toutefois pas dissuadé, contrairement à son collègue du *Petit Larousse*, de faire bon accueil à ce regrettable barbarisme, pratiqué sans aucun état d'âme par Bernard Pivot qui, au cours d'une de ses célèbres dictées télévisées, n'hésita pas à parler bien à tort de la « gente » féminine, au grand dam de maints concurrents déconcertés par cet inattendu néologisme de pacotille.

Il se trouve que les fâcheux exemples de ce genre ne sont pas rares. Alors que, à juste titre, le *Petit Larousse* ne mentionne, pour le mot *gageure*, que la seule prononciation correcte rimant avec *parjure*, le *Petit Robert* n'hésite pas à y ajouter celle des ignorants qui disent sottement *gage-heure*, rimant avec *majeure*. Certes, il n'est pas donné à tout le monde de comprendre spontanément que, dans *gageure*, le nom *gage* conserve sa voyelle finale devant le suffixe *-ure*, car ce mot écrit *gagure* serait, à l'initiale près, l'homophone de *pagure*, ce crustacé plus connu sous l'appellation de *bernard-l'ermite*. Pour se justifier, le *Petit Robert* qualifie la fausse prononciation non pas de barbarisme, mais de « critiquée mais fréquente » (*re-sic*), fréquence purement imaginaire pour la simple raison que ce terme plutôt recherché n'est pas utilisé dans les humbles milieux dits « populaires », mais par quelques



* Édition de 1994.

« intellectuels » ayant souvent obtenu leur baccalauréat et bénéficié (?) pendant au moins douze ans de cours de « français » (appellation non contrôlée !), dont la programmation, au demeurant inexistante, n'avait nullement envisagé l'enseignement de la prononciation correcte du mot *gageure*.

En revanche, nettement plus fréquents sont les barbarismes qui, dans les milieux les plus divers, déforment notamment *abasourdi* en

abassourdi, fusilier en fusillé, infarctus en infractus, et j'en passe... On se demande donc pourquoi un dictionnaire excessivement accueillant passe tous ces écopés sous silence, alors qu'ils sont bien en vie, hélas ! Étrange conception sélective de la notion d'« usage » — ô combien arbitraire ! — en application du principe *deux poids, deux mesures*, cher à tant de « spécialistes » distraits.

Jacques CAPELOVICI

AMIANTE

L'origine est l'adjectif grec *amiantoV* qui signifie « pur, sans souillure, incorruptible », de *miansiV* (« souillure »), racine que l'on retrouve dans le mot français *miasme*, précédé de l'*a* privatif (« sans »).

Un synonyme d'*amiante* est *asbeste*, également d'origine grecque, où l'adjectif *asbestoV* signifie « inextinguible ». C'est cet adjectif que les Grecs emploient pour *fou rire, chaux vive, étendue sans bornes*. Formé de même de l'adjectif *sbestoV* (« éteint ») et de l'*a* privatif.

La maladie, pneumoconiose, causée par l'inhalation de fibres d'*amiante* s'appelle *asbestose*.

Pour *amiante*, les Anglais disent *asbestos*.

À noter que deux villes ont gagné la notoriété en produisant de l'*amiante* : l'une au Canada, près de Richmond (province du Québec), et l'autre en Russie, près de Kondelka (province de Sverdlovsk), notoriété telle que toutes deux ont comme nom : *Asbesto*.

Bernie de TOURS

LE BON SENS CONTRE LA MODE ?

Que se passe-t-il ? On a nommé il y a peu une femme ambassadeur de France à Luxembourg et voilà que l'on désigne une autre femme médiateur à France-Télévision. Une troisième vient d'être nommée conseiller d'État, après avoir été directeur du patrimoine. Le Premier ministre avait pourtant ordonné la féminisation des titres et fonctions dans le service public. On invoquera bien sûr l'inertie, voire le machisme de l'administration, mais ne s'agit-il pas plutôt d'une rébellion du bon sens contre la mode ?

J'avais été choqué, comme plus d'un, de voir un collectif de dames ministres décider de l'usage en matière de langue, et plus encore d'observer que le Premier ministre leur emboîtait le pas, faisant fi des objections de l'Académie. Les médias, qui chérissent les modes, ont dans l'ensemble suivi ces étranges directives, sans en voir les conséquences et plus encore les inconséquences.

Ainsi, le jour où une femme « inspectrice » des Finances sera nommée à la tête de la Banque de France, l'appellera-t-on « gouverneuse » ou « gouvernante » ou « la gouverneur » ? À l'académie de Paris ou ailleurs, aura-t-on une « rectrice » et au parquet une « procureuse » de la République ? J'ai lu quelque part, sous une plume autorisée, celle de Mme Rey-Debove, linguiste des dictionnaires Le Robert, qu'aucun mot en *-eur* ne peut être féminisé s'il ne correspond pas à un verbe ou un nom ; et de donner l'exemple : *danser/danseur/danseuse*. À ce compte, il faudrait dire « professeuse ». Est-ce sérieux ? De même, Mme Trautmann n'a jamais, à ma connaissance, demandé qu'on l'appelle « la maire » ou « la mairesse » quand elle était maire de Strasbourg.

En réalité, notre langue, complexe dans sa structure et subtile dans son usage, n'admet guère d'autorité autre que celle d'un usage constant, général et vérifié. Je doute que l'emploi de « la ministre » soit durable, car il va contre le bon sens.

Je ne suis pas linguiste, mais juriste, de formation en tout cas. Il me vient à l'esprit un argument que je n'ai pas vu invoquer jusqu'ici. Il y a lieu, me semble-t-il, de distinguer une fonction et un état. Un état, c'est celui qui résulte d'un métier, d'une formation, d'un diplôme et qui est durablement attaché à une personne. Quand cet état est celui d'une femme, il n'y a aucune raison, si l'usage le permet, de ne pas lui donner le genre féminin : ainsi d'une fermière, d'une pharmacienne, d'une institutrice, voire d'une architecte, d'une musicienne (mais non d'une femme pasteur ou chef d'orchestre). En revanche, une fonction est occupée par une personne, et la personne s'efface d'une certaine manière devant la fonction ; il en va à cet égard des ministres comme des officiers, des magistrats ou des ambassadeurs ; le sexe importe peu et s'il faut se réjouir que des femmes occupent ces fonctions, elles ne sauraient altérer leur titre, surtout quand celui-ci exprime la permanence d'une prérogative de puissance publique. Faudra-t-il en droit strict, quand dans un texte ultérieur on se référera à un arrêté pris en 1997, vérifier s'il s'agit d'un arrêté de la ministre Martine Aubry après juin ou du ministre Jacques Barrot avant cette date ?

On voit qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle règle, mais d'une petite mode. Patience, donc.

Jacques RIGAUD

**La date d'échéance de votre abonnement
est inscrite
sur l'étiquette de routage de votre revue.
Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons,
de renouveler votre adhésion et votre abonnement.**

LA PONCTUATION : RIGUEUR ET FINESSE D'ESPRIT

Si la ponctuation ne doit pas être corsetée à l'excès, enserrée, voire étranglée, dans le carcan trop rigide défini par certains auteurs de manuels du passé, il n'en demeure pas moins que son rôle essentiel est — en priorité absolue — de rendre intelligible et clair n'importe quel texte. En tout premier lieu, les textes destinés à enseigner et à informer. Cette ponctuation logique n'exclut évidemment pas un choix judicieux des signes permettant l'expression variée des nuances de la pensée et des finesses de l'esprit.

Dans la préface de notre premier livre consacré à ce sujet⁽¹⁾, qui était en fait, au départ, un ouvrage pratique uniquement destiné à un usage professionnel interne, au sein du journal *Le Monde* — d'où la part importante accordée aux problèmes de la ponctuation dans les dialogues, en cas de citations simples, doubles ou triples, etc. —, nous déplorions les lacunes des ouvrages scolaires. En effet, il semblait impossible de trouver une grammaire scolaire de grande diffusion destinée aux classes du primaire, voire du secondaire, qui accordât plus de... deux pages à la ponctuation !

En 1998, ce constat semble toujours d'actualité... Pourtant, en une définition succincte mais satisfaisante, le regretté Maurice Grevisse dépeint dans son *Bon Usage*⁽²⁾ le rôle capital de la ponctuation : « *La ponctuation est l'ensemble des signes conventionnels servant à indiquer, dans l'écrit, des faits de la langue orale comme les pauses et l'intonation, ou à marquer certaines coupures et liens logiques. C'est un élément essentiel de la communication écrite.* »

(1) *La Ponctuation, art et finesse* (éd. Éole, pour les dernières éditions).

(2) Constamment réédité, cet ouvrage est régulièrement mis à jour par André Goosse (éd. Duculot, 13^e édition, 1993).

Composante à part entière de la langue écrite, la ponctuation n'est évidemment pas à négliger. Et il serait indispensable d'enseigner le plus tôt possible aux scolaires qu'il y a : *a*) une ponctuation indispensable ; *b*) une ponctuation qu'on peut tolérer... ou omettre ; *c*) une ponctuation qu'il faut bannir absolument, car elle rend un texte grotesque, stupide ou complètement erroné.

Une ponctuation constamment incohérente, illogique, apparaît le plus souvent comme reflétant un manque de réflexion — sinon d'intelligence —, un manque de finesse d'esprit...

Si la ponctuation de base était enseignée dès l'école primaire, on ne rencontrerait pas si souvent, dans les copies d'étudiants, dans les exercices des élèves journalistes et correcteurs, dans les travaux de maîtrise ou de doctorat, dans des livres, dans des journaux, etc., des ponctuations absurdes du type de celles que nous mentionnons maintenant :

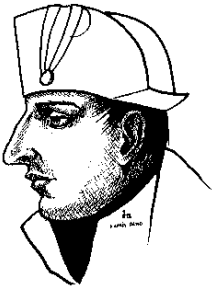
a) Le compositeur italien, Giuseppe Verdi, est né en 1813... (Pauvre Italie, qui, en tout et pour tout, n'a donné naissance qu'à un seul et unique musicien de génie ! En effet, la mise en apposition, en incise, de *Giuseppe Verdi* revient à dire et à écrire : « Le seul compositeur italien, qui se nomme Giuseppe Verdi, est... ». On trouve continuellement, hélas, cette énorme faute de ponctuation.

b) Napoléon n'est pas mort, comme on l'a dit. (Allons bon ! Le Petit Caporal serait encore vivant, et Jeanne Calment n'aurait donc été qu'une usurpatrice prétendument doyenne de l'humanité !)

... Cette phrase, de toute façon, est ambiguë — et c'est là un exemple qui mérite un commentaire détaillé, à partir d'une simple virgule. Il faudrait avoir la possibilité de procéder souvent à ce type de développement quand on rédige un traité sur le sujet, mais ce qui est possible en cinq cents pages ne l'est

pas quand un éditeur ne vous en accorde que cent ou même deux cents. Auquel cas vous êtes évidemment contraint de vous en tenir à une synthèse didactique allant à l'essentiel...

Revenons donc à Napoléon :



1) Si l'auteur écrit en 1998, et, cela, en parlant de la période actuelle, on peut penser qu'il a mis une virgule complètement superflue, qui confère une signification insensée, à savoir que l'Empereur serait encore vivant. La version la plus plausible serait donc donnée par la suppression de ladite virgule : « *Napoléon n'est pas mort comme on l'a dit* », c'est-à-dire que le

Petit Tondou aurait succombé à une maladie autre que celle généralement avancée par les historiens (ou qu'il aurait été victime d'un empoisonnement criminel, etc.).

2) Si le scripteur parle, par exemple, des années 1818-1819, la version avec virgule peut signifier que l'auteur rappelle (il l'a déjà dit dans son texte) qu'en ces années l'Empereur était toujours en vie, captif à Sainte-Hélène.

2 bis) Le *on* peut désigner une personne autre que le scripteur : celui-ci souligne que — toujours en 1818-1819, mettons — certaines personnes faisaient courir la rumeur que Napoléon I^{er} était décédé.

c) Parmi les illogismes qui reviennent trop souvent, il est un peu étonnant de relever des bévues grossières comme le non-respect des incisives, des incidentes. Car les principes de base sont pourtant simples : 1° une incise doit être fermée logiquement ; 2° si l'on retranche d'une phrase une incise, les mots restants doivent s'enchaîner. (Il peut toujours y avoir des cas d'espèce qui font exception...)

Explicitons notre propos par quelques exemples :

1) « *Il avait probablement pensé que s'il s'était repris, il aurait eu l'air moins sûr de lui...* »

L'unique virgule est illogique, car on ne peut séparer *Il avait* [...] *pensé* de *il aurait*. Par conséquent, il faut supprimer ce signe : « *Il avait probablement pensé que s'il s'était repris il aurait eu l'air moins sûr de lui* ». Sinon, il faut créer une incise logique, délimitée par deux virgules (ou deux tirets, mais cela mettrait sans doute trop en évidence l'incise) de telle façon que, si on la retranche, les éléments restants demeurent cohérents : « *Il avait probablement pensé que* [, s'il s'était repris,] *il aurait eu l'air moins sûr de lui.* »

2) « *Il avait espéré, cru même qu'ils l'avaient arrêté, tellement cela avait duré longtemps.* »

Cette deuxième phrase, si l'on retranche l'incidente, aboutit à un texte curieux, insatisfaisant : « *Il avait espéré tellement cela avait duré longtemps* ». Qu'avait-il espéré, ce personnage, mystère et boule de gomme ! Le bon découpage de la phrase aurait dû être exprimé par la ponctuation suivante, qui mettrait avec bonheur l'accent sur *cru* : « *Il avait espéré, cru même, qu'ils l'avaient arrêté, tellement...* ». En accentuant le désir du personnage : « *Il avait espéré – cru, même – qu'ils...* ». En renforçant encore ce vif désir : « *Il avait espéré – cru, même ! – qu'ils...* »

Sorti du contexte, le *l'* apparaît comme ambigu : s'agit-il d'un tiers, ou bien est-ce le même personnage qui souhaite être arrêté !?... Tout comme l'étude de la ponctuation, le travail sur l'amphibologie, les louchements, les janotismes, l'ambiguïté, est passionnant !

3) « *Ce serait heureux pour nous, parce que s'il s'était réveillé au bout de quelques minutes, nous ne nous en serions jamais sortis.* »

Encore une ponctuation fautive, relevée dans un roman. Cette phrase est également l'exemple... peu exemplaire d'une ponctuation illogique qu'on rencontre bien trop souvent dans les écrits d'auteurs peu rigoureux. Ôtons l'incise, et regardons

le texte qui subsiste : « *Ce serait heureux pour nous nous ne nous en serions jamais sortis* ».

Deux possibilités s'imposaient :

— créer une incise logique, correctement délimitée : « *Ce serait heureux pour nous, parce que, s'il s'était réveillé au bout de quelques minutes, nous ne nous en serions jamais sortis* ». Ainsi, une fois retranchée l'incise, on a un enchaînement correct : « *parce que nous ne nous en serions...* » ;

— s'en tenir à une seule virgule, devant *parce que* : « *Ce serait heureux pour nous, parce que s'il s'était réveillé au bout de quelques minutes nous ne nous en serions jamais sortis* ».

Quand il y a, ainsi, au moins deux possibilités de ponctuation correcte, et que l'auteur du texte a adopté l'une d'entre elles, il va de soi que le relecteur n'a pas à modifier — quel que soit son choix personnel — la ponctuation indiquée. Si le réviseur pense, peut-être à raison, que « sa » ponctuation apporterait plus de vigueur, plus de saveur, ou plus d'harmonie, ou, encore, éviterait un manque d'unité dans le fil des phrases, il peut suggérer des modifications à l'auteur, néanmoins.

Nous consacrerons notre prochain texte sur la ponctuation aux propositions relatives explicatives et aux propositions relatives déterminatives : le manque de maîtrise de la ponctuation dans ce type de phrases entraîne fréquemment de graves contresens.

Par ailleurs (p. 39), nous proposons aux lecteurs de *DLF* un texte dénué de ponctuation, en leur demandant de rétablir celle-ci. Il s'agit ici d'un divertissement — nous l'espérons ! —, et non d'un jeu-concours.

Jean-Pierre COLIGNON

NDLR : Des soucis familiaux s'ajoutant à ses nombreuses activités bénévoles et professionnelles, notre ami Jean-Pierre Colignon regrette de reporter une nouvelle fois la publication du palmarès du « jeu-concours » auquel ont participé de nombreux lecteurs.

*Ter sunt conati imponere Pelio Ossam⁽¹⁾
Les Géorgiques I v. 281*

DE L'HIATUS EN POÉSIE

L'hiatus⁽²⁾ consiste dans la rencontre de deux voyelles appartenant au même mot (c'est l'hiatus interne de *Noémi*) ou à deux mots successifs (c'est l'hiatus transitoire de *un cri étrange*).

Dans l'ancienne poésie française, l'oreille laissait passer l'hiatus sans en être choquée le moins du monde :

« *Esté est plaisant et gentil* » (Charles d'Orléans.)

« *Amour, qui as ton règne en ce monde si ample* » (Ronsard.)

Malherbe inaugura l'ère classique en frappant l'hiatus d'anathème. D'où, bien connu, l'avertissement de Boileau dans son *Art poétique* :

« *Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée*

« *Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.* »

(Chant I, v. 107-108)

« *Non sans humour, remarque Henri Morier, il (Boileau) fournit à l'oreille l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire, tout en obéissant — ô paradoxe — aux lois de la prosodie française, puisque le voisinage de deux voyelles est admis quand elles sont séparées par un h dit aspiré.* »

En français, nous disons *deux pommes*, mais *deux oranges* ; *les coutumes* mais *les habitudes* ; *le vieux chêne*, mais *le vieil arbre* ; *l'an nouveau*, mais *le nouvel an* ; *le marteau*, mais *martel en tête* ; *il dit*, mais *dit-il* ; *il va*, mais *va-t-il* ; *mon amie*, pour *ma amie*. Le génie de notre langue s'oppose à l'hiatus. Le rythme phonétique du français est *tatata*, c'est-à-dire dans l'alternance des consonnes et des voyelles. Aussi rejette-t-il l'accumulation des consonnes et la contiguïté de deux voyelles.

Voilà qui explique l'interdit considéré qui fut scrupuleusement respecté jusqu'au XIX^e siècle, où, sous l'influence de phonéticiens

(1) Par trois fois, ils (les géants) tentèrent d'entasser l'Ossa sur le Pélion.

(2) Du latin *hiatus*, ouverture, de *hio*, *béer* ; *hiatus oris*, bouche ouverte, parce que la bouche s'ouvre dans l'hiatus.

le contestant, la prosodie romantique brisa ce tabou.

Libérés alors de la règle classique, les poètes ont écrit :

« Hier, j'ai rencontré dans un sentier du bois

« Trois satyres amis : l'un une outre portait » (Moréas.)

« À la fin tu es las de ce monde ancien. » (Apollinaire.)

Et c'est fort bien ainsi. Car, si, véritable choc vocalique, l'hiatus met au supplice l'oreille de celui qui se penche sur l'épiploon [epi|ɔ̃]⁽³⁾, petit ou grand, ou qu'intéresse Laocoon⁽⁴⁾ et son cheval de Troie, sans parler de la rencontre de voyelles identiques comme dans ce vers d'Henri de Régnier :

« Un trou où la claire eau marine et souterraine »,

en revanche, il est en mesure d'apporter au poète un élément expressif, comme le montrent les exemples suivants, aux nuances diverses :

— **cruauté, brutalité** :

« ces mots écumants

« Dont les éclats hachent ma langue. » (Valéry.)

— **dissonance** :

« Je courus ! Et les Péninsules démarrées

« N'ont pas subi tohu-bohus plus triomphants. » (Rimbaud.)

— **liaison, durée, paresse** :

« Tu vis un dieu lié à toute l'eau sonore. » (Paul Fort.)

Et si j'ai cité en épigraphe ce vers de Virgile, c'est que, par un recours à l'hiatus *Pelio Ossam*, le poète veut souligner l'effort des géants.

Qu'on me permette encore, avant de conclure, une remarque : nombre de Français d'aujourd'hui me semblent bien peu respectueux de leur langue et de son harmonie lorsque — ignorant la liaison qui les en garderait — ils donnent sans vergogne dans l'un des hiatus à mon sens les plus laids où se heurtent

(3) Repli du péritoine.

(4) Ce prêtre d'Apollon opposé à l'introduction du cheval de bois dans la ville de Troie et auteur de la parole célèbre : « *Timeo Danaos et dona ferentes.* » (« Je crains les Grecs, même quand ils font des présents. »)

deux nasales, et disent couramment : *quand / on*. Profanation comparable à celle que je commettrais s'il me prenait fantaisie d'interpréter une suite de Bach sur un violoncelle désaccordé.

Je laisserai le mot de la fin à Gilles Sorgel qui, dans son *Traité de prosodie à l'usage des classiques et des dissidents*, offre cette conclusion :

« *L'hiatus provoque une rencontre de deux sons, qui peut produire une sonorité agréable ou désagréable. Si elle est désagréable, d'instinct, le poète même "libéré" se l'interdit. Si elle est expressive ou agréable, il se la permet.* »

Jean TRIBOUILLARD

L'OSCAR DU CHARABIA*

Alerté par l'un de nos adhérents, notre président Jean Dutourd a suggéré que nous ouvrons cette rubrique. Nul doute qu'elle sera régulièrement alimentée !

Présentez-la à tous ceux qui vous accusent de conservatisme ou de purisme. Le texte ci-dessous, signé Alexandre Cammas, est extrait de *Femina hebdo (Le Journal du Dimanche)*, sous le titre « Le What's Up Bar ».

« Depuis la rentrée, le meilleur de l'électro-groove donne rendez-vous à ses adeptes au bar le plus avant-gardiste de la capitale. Au programme : Saturday Freestyle le samedi (funky house et classic disco) ; Celebration, tea-dance, le dimanche dès 17 heures ; Cheers, la soirée qui fait danser les filles sur des musiques garage deux vendredis par mois ; Hop Addict, la fiesta mensuelle d'Olivier Schmitt de Fun radio, créant un rendez-vous incontournable des meilleurs DJs et labels ; et pour finir, le jeudi, On Air, avec Radio FG, partenaire officiel de ces joutes musicales en direct live de 1 à 2 heures du mat'. Idéal pour les pantouflards. »



* Titre imaginé par Michel Mourlet, pour le mensuel littéraire et artistique *Matulu*.

À PROPOS DES NOMS DE RUES

Dans notre dernier numéro, un article signé Gérard Conte posait diverses questions sur la manière de rédiger les plaques de rues. Je vais exposer les réflexions qu'il m'inspire.

Rappelons-nous que la préposition *de* indique la provenance, la propriété, l'appartenance. Lorsque nous parlons de *la maison de Louis Pasteur*, nous indiquons qu'il en était propriétaire ou qu'il y a vécu. Mais si nous décidons, par considération pour lui, de donner son nom à un édifice (avec lequel il n'a pas forcément un lien), nous l'appellerons *la maison Pasteur*. Il en va ainsi pour les monuments, bâtiments, voies publiques ou lieux dédiés à des personnages connus, où les patronymes ou prénoms ne sont pas précédés d'un autre mot : *boulevard Gallieni, lycée Voltaire, tour Eiffel, place Vendôme* (vieille famille française), *musée Grévin, place Pigalle* (le sculpteur Jean-Baptiste Pigalle fut l'un des protégés de la marquise de Pompadour, grand mécène de son époque)... En ce qui concerne la rue *d'Astier de la Vigerie*, le *de* élidé placé au début est une particule nobiliaire qui fait partie du nom : il s'agit de la famille *d'Astier de la Vigerie*... comme *de Sévigné, de La Tour d'Auvergne, de Richelieu*.

– Objection, Votre Honneur : nous avons un square *Lamartine*, des rues *Balzac, La Fayette, La Condamine* sans *de*, et pourtant ces messieurs avaient droit, eux aussi, à une particule.

– Quand on cite un nom à particule, on supprime cette dernière dès lors qu'on ne met pas devant lui un prénom, un titre, une qualité... On la garde s'il est monosyllabique (*de Thou*), compte deux syllabes dont la seconde avec un *e*, ou commence par un son vocalique (*d'Alembert*). Ces principes ne sont cependant pas toujours respectés à la lettre.

On écrit *square de la Tour-Saint-Jacques*, lieu d'où partaient les pèlerins qui se rendaient à Saint-Jacques-de-Compostelle, avec un *l* minuscule à *la*, puisqu'on se réfère à la tour que l'on peut encore y voir, vestige de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

Pour les situations où nous n'avons pas un nom de personne, on retrouve *de* : *boulevard de Strasbourg, avenue de l'Opéra, allée des Peupliers, rue du Chat-qui-Pêche*... (*de*, classé avec *à* comme « préposition à valeur complexe »*, joue ici un rôle de lien, sans fonction grammaticale définissable).

J'ai bien trouvé, dans l'indicateur des rues de Paris, *place de Clichy*, *boulevard de Sébastopol*, *boulevard du Montparnasse* (soudure discutable sur le mont Parnasse de Delphes, résidence d'Apollon), mais il règne effectivement une certaine anarchie, avec l'éviction fréquente de *du* ou *de*.

Butte-aux-Cailles, *Fontaine-à-Mulard* : jadis l'appartenance était marquée indifféremment par *à* ou *de* (on dit encore *fil* à *papa*, *bête à bon Dieu*, et nous chantions dans notre enfance *La Casquette au père Bugeaud*). Il pourrait donc s'agir d'archaïsmes. L'emploi devenu fautif de *à* relève aujourd'hui d'un style populaire relâché. Remis en vogue dans la première moitié du siècle, il vit l'éclosion de bals, guinguettes et bistrotts aux enseignes du genre « La fête à Mimile », « Le bal à Jo », « Le bal à Jean », les deux derniers devenant bientôt *Balajo* et *Balajan* ; Victor Hugo le glisse intentionnellement dans les couplets de Gavroche :

*Je ne suis pas notaire
C'est la faute à Voltaire,
Je suis petit oiseau,
C'est la faute à Rousseau*

On peut encore supposer que *Butte-aux-Cailles* fut construit, comme *rue aux Ours*, sur les modèles *fosse aux lions*, *cage aux fauves*, en raison de la confusion venue de Caille, nom des propriétaires comme l'explique l'auteur de l'article, faisant croire à une hauteur peuplée d'oiseaux (ce que laisse penser le *s* ajouté à Caille).

L'observation concernant les Folies-Bergère est judicieuse : l'anglicisme *music-hall* a fini par éliminer *folies* (toujours au pluriel), désignant un théâtre de variétés, et l'établissement en question est situé rue Bergère, déformation du patronyme *Bergier* ; s'il faisait référence à une gardienne de moutons, nous aurions alors une *rue de la Bergère*. On donna également le nom de *folie* à de riches résidences d'un style extravagant et tapageur.

Devant un état, une qualité, une profession, un grade, etc., *de* s'accompagne logiquement de l'article : *rue du* (contraction pour *de le*) *docteur...*, *avenue des* (pour *de les*) *frères...* car on dit : *J'ai consulté le docteur M...*, *nous invitons les frères P...* Je subodore la protestation de notre ami : *Mais cela ne marche plus quand on rapporte avoir croisé maître Leroy, et non le maître !* Attention,

maître se distingue en cela qu'il est un titre honorifique. « Bonjour, Maître Leroy » veut dire *bonjour, Maître Leroy*, mais « Bonjour, docteur Martin » sous-entend *bonjour, monsieur le docteur Martin*, **docteur** étant un grade universitaire (c'est ainsi, paraît-il, que les militaires disent « oui, mon colonel », où *mon* n'est pas un possessif, mais l'abréviation de *monsieur* : « oui, Monsieur le colonel » ; d'où la bévue à ne pas commettre : appeler une femme officier « mon commandant, mon capitaine »...)

Les données exposées plus haut s'appliquent évidemment aux saints : *rue de Saint-Quentin* (nom de ville), *porte Saint-Martin* (nom de personne). Ajoutons que *saint*, devant le prénom d'une personne canonisée, est adjectif et s'écrit avec une minuscule, et que, lorsqu'il s'applique à un nom de lieu, de ville, de voie, d'édifice, etc., il lui est lié par un trait d'union pour former un nom propre composé. L'usage, critiqué par Dauzat, veut que l'on mette aussi le trait d'union entre le titre, ou le prénom, et le nom de famille : *avenue du Maréchal-Foch*, *stade Jean-Bouin*...

Force nous est de constater que la logique n'est pas systématiquement respectée, et qu'il existe une quantité de disparités, de fantaisies dans la rédaction des plaques de voies, de places, etc., la mode ayant aussi pu varier en fonction de l'époque ; ce qui veut dire que les quelques « règles » que nous avons dégagées n'ont pas de valeur absolue. Il faut signaler encore que *de* précédant un nom propre sans particule est plus fréquent en province qu'à Paris.



L'expression « éclairer la lanterne de quelqu'un » fait allusion à la fable de Florian : *Le singe qui montre la lanterne magique*, dans laquelle l'animal, après avoir fait l'obscurité, ne pense pas à éclairer l'appareil **de l'intérieur** :

*Il n'avait oublié qu'un point,
C'était d'éclairer sa lanterne.*

Jacques PÉPIN

* *Grammaire du français contemporain*, chez France Loisirs.

Note : Je remercie Didier Bertrand pour ses commentaires, qui m'ont incité à affiner certains passages délicats.

ORTHOÉPIE : LEU FRANCÉ DÉLAVÉ

Comme l'orthographe était plus facile quand on apprenait dès le primaire que le futur finissait par le son *é* (je chanterai) et le conditionnel par le son *è* (je chanterais) ; que le *pêcheur* n'était pas forcément un *pécheur* ; qu'*être au pré* ne se prononce pas comme *être auprès*. Que de fautes nous apprenait-on à éviter ! Orthographe et orthoépie, même combat, pourrait-on dire.

Quel plaisir m'ont laissé les langues accrochées un instant au palais pour bien allonger les *l* doublés ; et ces *r* roulés un tantinet trop longtemps pour nous signaler les deux *r* d'*arrogant* ! Que la langue devenait amusante quand on nous disait que *le chien lève la patte* (*a* affaibli par deux *t*) et que *le pâtissier lève la pâte* (*â* bien gras, grâce au beurre qu'on y a mis). Est-il vraiment difficile d'expliquer à de jeunes cerveaux qui manient la syntaxe informatique — la plus exigeante de toute l'histoire des langues — qu'une voyelle est affaiblie par les doubles consonnes qui la suivent ? Nos enfants, même les moins doués, peuvent comprendre sans peine que *mâle* et *appelé* n'ont qu'un *l*, alors que *malle* et *appelle* en ont deux, à condition que les adultes sachent prononcer le français.

Nos enfants et nos grands-parents, mais oui, sont troublés depuis que les deux sons *a* (le *a* de *patte* et le *â* de *pâte*) sont remplacés par un troisième : le *a* de l'anglais *cat*, *mat*, *fat*, c'est-à-dire un son (un phonème pour les intimes) qui n'existait pas en français l'année dernière. Il s'écrit comme un *a*, il ressemble à un *a*, il a la couleur d'un *a*, mais ce n'est pas un *a* ! C'est un son tendu, crispé, étriqué, contracté, un son acide qui met la bouche en fente de tirelire et ride le cou des jolies femmes. Nous l'écrivons æ (symbole API). Ainsi *tache* et *tâche* deviennent tous deux « tæche » (n'oubliez, pas de crisper le cou et de tirer les commissures vers les oreilles).

Cette mode venue comme une traînée de poudre envahit même les campagnes. L'exemple des nouveaux précieux ridicules déteint sur les vieux qui en oublient leur *â* bien gras qui sentait bon le vin clair et la saucisse fumée. Ils lui préfèrent le æ délavé par le coca light et les yaourts allégés. Que de dégæ n'est-ce pæ ?

Christian HERSAN

L'ORTHOGRAPHE, LA PONCTUATION ET AUTRES BALIVERNES

Certes, le français n'est pas une langue facile avec ses pluriels capricieux, ses verbes irréguliers et ses consonnes redoublées. La tradition y bafoue souvent la logique, et les pièges abondent, qu'on n'est capable de désamorcer qu'au prix de longues recherches. Raison de plus pour veiller à ce que les vocables qui constituent notre patrimoine linguistique, en même temps que les véhicules de la pensée, soient bien orthographiés et qu'ils s'accordent entre eux mieux que les hommes.

Mais non ! À une époque où l'on ne pratique plus guère la dictée qu'une fois par an à la télévision, le mépris pour l'accord des participes est devenu une espèce de snobisme à rebours qui permet d'afficher sa décontraction et de se démarquer des générations précédentes, plus vétilleuses sur le bon usage. Or comme la parole tend à se substituer à l'écrit, les dérapages se multiplient qui tantôt introduisent des liaisons inopportunes, tantôt omettent de souligner le pluriel ou le féminin qui donneraient du moelleux à la phrase. Boileau qui, dans son *Art poétique*, affirmait que « *ce qui se conçoit bien s'énonce clairement* », ajouterait sans doute aujourd'hui que « *ce qui s'écrit bien se prononce distinctement* ». Ravalé à un statut phonétique, le français, qui est également fait pour être lu, perdrait tout à la fois sa finesse, son élégance, sa précision et ce que les grammairiens ne sont pas seuls à nommer son génie. Sans compter que l'encouragement au laxisme conduit à écrire comme on parle, c'est-à-dire de plus en plus mal, de la même façon que la bande dessinée a entraîné la régression de la psychologie du héros. Une bonne part du courrier que je reçois et des textes que l'on me soumet semble émaner des régions les plus culturellement sous-développées de la brousse africaine, où les conjugaisons seraient aussi inconnues que les termes les plus usuels. Le vocabulaire est à l'unisson depuis que les deux cents familles qui se partageaient avant guerre la fortune de la

France ont été remplacées par les deux cents mots qui donnent à un parolier analphabète ou pervers l'assurance d'être compris de tous les chanteurs. Logée à la même enseigne que les accents, la ponctuation, dont personne n'évoque plus la nécessité, ne compte pas davantage pour les adolescents que l'écriture cunéiforme. Oublié, le point-virgule qui permet de loger dans une phrase unique des éléments disparates ; négligés, les tirets qui autorisent un discret exergue et valorisent une citation ; abandonnée, la décoction de points suspensifs qui en dit plus long que l'exclamatif sur la préméditation ironique. Le point d'interrogation a subi le déclin de la forme interrogative ; le deux-points annonce désormais moins une explication que la difficulté pour le scripteur de rédiger une phrase de plus de six mots. La virgule, elle, s'emploie encore, mais à la portion congrue et pas toujours là où elle conviendrait. En revanche, on abuse des guillemets, hérauts des fausses subtilités. Je rêve parfois d'une fête du



français qui, chaque année, à l'instar de la fête des Mères et de la Saint-Valentin, inciterait les amoureux de leur langue maternelle à lui rendre hommage en rivalisant de tendresse et de respect. On célébrerait la syntaxe, on organiserait aux carrefours des concours de poésie et des festivals d'art oratoire tandis qu'on proscrirait sous peine d'amende ce laisser-aller qu'on voudrait nous faire prendre pour la liberté et le bonheur.

Philippe BOUVARD

NDLR : Cet article publié dans *Le Figaro Magazine*, le 28 février 1998, a été réduit pour notre revue, avec l'autorisation de l'auteur.

VEUT-ON L'EXTINCTION DE LA LANGUE FRANÇAISE ?

Comme un signal d'alarme au tournant des années 1997-1998, résonna une nouvelle. L'enseignement de l'anglais deviendrait obligatoire dans les écoles françaises, et dès le primaire. S'agissait-il d'un ballon d'essai lancé avec une désinvolture calculée ? Ou bien plutôt d'un plan délibéré, qu'un simple souci tactique conduisit à différer ?

Car dès que se firent entendre les réactions indignées des adversaires de la pensée unique, prisonniers d'un attachement coupable au bon sens et à la liberté de choix, le ministère, prudemment, s'empressa de démentir. Mais on pense à la plaisante définition donnée par André François-Poncet, qui avait été notre ambassadeur en Allemagne : « Le démenti est une confirmation sous forme de dénégation. »

En matière de langue, l'avis du plus éminent de nos linguistes serait-il autorisé à peser un peu plus lourd que celui d'hommes politiques ou de doctrinaires ? Claude Hagège sait ce dont il parle.

De longue date, il insiste à juste titre sur l'importance d'initier l'enfant aux langues étrangères avant l'âge de onze ans. Au-delà, les neurones perdent une partie de leur plasticité, leurs synapses deviennent moins habiles à multiplier les connexions d'où naît la maîtrise d'une langue.

Mais à deux conditions : la première est l'immersion, la seconde un choix judicieux de la langue. Or en fait d'immersion, neuf fois sur dix, des maîtres médiocres continueront à faire ânonner mot par mot des bribes de langue à des élèves assurés de conserver leur détestable accent jusqu'aux plus hauts postes... s'ils y parviennent.

Quant au choix de la première langue étrangère, tout est là. La mise en garde de Claude Hagège ne souffre pas d'ambiguïté : oui à l'ouverture aux autres langues, pourvu qu'on ne commence pas par l'anglais. Une évidence. Ce n'est pas trahir son propos que de le traduire comme suit.

Que nos enfants, s'ils sont appelés à aimer l'Europe, sa poésie, son économie, apprennent d'abord l'allemand, langue de nos premiers clients et premiers fournisseurs. Qu'ils apprennent l'espagnol s'ils veulent exporter dans une vingtaine de pays, ou le portugais s'ils comptent travailler avec le Brésil, géant de demain. Qu'ils

apprennent le russe s'ils sont travailleurs, l'italien s'ils jouent de la mandoline, l'arabe s'ils se sentent tiers-mondistes, le chinois s'ils investissent pour l'an 2050.

Mais de grâce, qu'ils n'apprennent pas l'anglo-américain comme première langue. Ils garderont toujours le temps d'y descendre à partir de l'allemand et du français. À défaut d'immersion précoce à l'école, le matraquage auditif et visuel organisé sur les ondes, dans la publicité, par la finance ou les modes à courte vue (comme toutes les modes), se chargera de focaliser l'esprit de l'enfant sur une langue, la même dont on se sera efforcé de l'imprégner en classe.

À l'heure où les États-Unis dominent comme unique superpuissance, l'apprentissage prioritaire de l'américain et de lui seul détournera d'abord l'élève des autres langues, ensuite de la sienne propre.

Pour ce qui est des autres langues, comment l'enfant, installé sur la pente commode d'un langage à la grammaire rudimentaire et au vocabulaire dérivé à 50 % du français, un langage dont on lui serine au passage qu'il est le seul véhicule indispensable à notre époque, ferait-il ensuite l'effort de s'initier à d'autres idiomes ? Et de s'y initier à un âge où déjà commence à décroître la souplesse des cellules cérébrales, ce qui lui demandera davantage de temps ?

Pour peu que l'étranger s'inspire du projet éducatif français, les vénérables langues de nos voisins dépériront l'une après l'autre. Ces trésors de la culture européenne, une dans sa célébration de la personne, infiniment diverse dans le chatoiement de ses expressions, souffriront du même nivellement sous un rouleau compresseur anglo-saxon gaiement accepté.

Accepté par qui ? Par les Français, ceux-là mêmes dont la langue, voici deux cents ans, fut qualifiée par l'Académie de Berlin d'universelle et resterait aujourd'hui la plus qualifiée de l'Occident pour tenter, alliée à ses voisines, de faire contrepoids à l'hégémonie qui les menace toutes. Comme il est délectable de brûler ce que l'on a adoré !

La langue française d'aujourd'hui, déformée, faussée dans ses significations, boursoufflée par une invasion de termes et d'acronymes d'outre-Atlantique qu'elle ne cherche ni à traduire ni à assimiler, évoque la terrible image appliquée par Rivarol à la

déchéance progressive de Louis XVI : « Il en est de la personne du roi comme de la statue des dieux. Les premiers coups portent sur le dieu même. Les derniers ne frappent plus qu'un marbre défiguré. » Défiguré par la perte de confiance en soi. Défiguré dans son propre vocabulaire (ce qu'aggraverait une imprégnation précoce) et jusque dans les enseignes du plus modeste des boutiquiers, pour qui l'anglo-américain paraît la surlangue de référence.

Comment, en deux siècles, en sommes-nous venus là ? Si l'histoire apparaît souvent comme une suite d'occasions perdues, celle de la langue française durant la seconde moitié du XX^e siècle laissera un goût amer dans la bouche des derniers francophones du XXI^e. Car leurs prédécesseurs auront avec constance gâché les chances offertes par le destin.

Qu'a-t-il manqué à la France, après la foudroyante leçon de 1940 et le redressement de 1945, pour imprimer à sa langue une remontée d'influence semblable à celle, au siècle dernier, de la Prusse écrasée à Iéna, puis renaissant et propulsant l'allemand dans le peloton de tête des langues européennes ? La volonté d'être et l'intelligence de s'appuyer sur l'idée neuve de la construction européenne.

Ses atouts pesaient plus lourd que ceux de la Prusse, 130 ans plus tôt. Seul pays d'Europe continentale libre à figurer parmi les vainqueurs, elle disposait d'une langue représentative par excellence de la civilisation européenne depuis trois siècles, et qui restait la plus enseignée dans les écoles occidentales. L'aire de cette langue se prolongeait sur un tiers, voire, grâce au Congo belge, sur près d'une moitié de l'Afrique.

Tout était possible, y compris de lâcher ses cartes une par une. L'occasion clef se présenta au tout début des années cinquante quand le ministre allemand des Affaires étrangères Von Brentano proposa au Conseil de l'Europe le français comme *la* langue des institutions européennes à créer. Il n'y eut qu'une objection : celle des Flamands de Belgique. Elle suffit aux délégués français pour enterrer la proposition, au lieu de la laisser voter à une écrasante majorité en échange du choix (pleinement justifié) du final de la Neuvième comme hymne européen. *Exit* le français comme langue administrative de l'Europe. Si les musiques n'étaient pas égales, toutes les langues devaient l'être — du moins dans un premier temps.

Sous la présidence de l'Allemand Hallstein qui tenait ses séances en notre langue, le français restait dans les faits, non en droit, la langue de travail des Six. Il partagea sans discussion ce fragile privilège avec l'anglais dès l'entrée, en 1973, de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne, dont elle infléchit selon ses vues l'orientation initiale. D'une grande vision nous passions au bas de laine : « *Give me my money back* » (« Rendez-moi mon argent »).

La suite fut une dégringolade accélérée lors de chaque élargissement. Les années quatre-vingt connurent la chute verticale de l'enseignement du français, hier première langue étrangère, chez nos sœurs et frères latins : Italie, Espagne, Portugal. Quand les premiers exemplaires du Traité d'Amsterdam tombèrent en 1997 entre les mains des francophones, ceux-ci relevèrent un foisonnement de fautes de français. Il leur fut répondu sèchement qu'il s'agissait d'une traduction, « le texte anglais faisant foi ». Qui protesta ?

Sous les ponts de la Seine, beaucoup d'eau avait coulé depuis un demi-siècle. Vers l'Ouest, toujours dans le même sens, celui de la Manche, celui de l'Atlantique. Ce n'est ni à Paris ni ailleurs, que les Européens furent capables (ils n'essayèrent même pas) de créer une banque de données francophone ou plurilingue à même de faire pièce à l'*Institute for Scientific Information* de Philadelphie. Son fondateur, Eugène Garfield, en refusant de tenir compte de toute publication faite en d'autres idiomes que l'anglo-américain, verrouille en faveur de celui-ci le domaine de la diffusion des sciences. Qui protesta ? La communauté scientifique mondiale se plia. Y compris celle de la France.



C'est d'ailleurs elle qui inaugura, puis généralisa la tenue en plein Paris de congrès scientifiques unilingues... anglophones, évidemment ! « Il faut vivre avec son temps », n'est-ce pas ? Quitte, comme le disait Stendhal, « à mourir avec son époque ».

Paradoxe franco-français : au cours des mêmes années, on se prit à célébrer la francophonie avec une touchante ferveur... en paroles. Les liens culturels n'avaient-ils pas survécu en Afrique à l'abolition des liens politiques avec les métropoles française et belge ? En partie

sans doute, mais pas pour que les anciennes métropoles déçoivent ceux qui leur avaient fait confiance. Disjonction du verbe — celui des principes abstraits — et de la réalité, celle de la misère et des massacres.

Entre la crispation sur place, au nord du Sahara, d'un fanatisme pseudo-religieux et parfois la maladresse, au sud, d'interventions européennes tentées à contretemps, l'année 1997 fut celle de deux reculs majeurs : l'un dans l'État le plus peuplé du Maghreb, l'Algérie, au demeurant ravagée, qui décida de remplacer le français par l'anglais dans ses programmes d'enseignement, l'autre dans le pays le plus peuplé d'Afrique noire francophone, le Congo ex-Zaïre, dont le nouveau maître guette l'occasion d'en faire autant.

Il ne suffit pas de rappeler que la langue française apporte aux peuples autre chose que la prééminence du dollar sur l'homme. Encore faut-il qu'elle le fasse « en esprit et en vérité ». Par le cœur et par les réalisations. Et qu'elle donne d'elle-même une image gagnante et non perdante.

Au cours de la même année 1997, celle d'une redistribution des cartes, il est apparu au grand jour que la langue française était tombée en plusieurs régions majeures du monde, non plus à la deuxième place, mais à la troisième. En Amérique latine, le Mercosur, Marché commun sud-américain, renforce chez les pays hispanophones l'intérêt pour le portugais du grand Brésil voisin, et chez celui-ci l'intérêt pour l'espagnol des plus proches partenaires économiques. Des deux côtés, bien entendu, derrière l'omniprésent anglo-américain.

En Europe orientale, sauf en Roumanie et Bulgarie, c'est l'allemand qui, par l'effort de ses industriels, s'est hissé à la deuxième place après l'anglais. Qu'est-ce que la troisième place, sinon une voie de garage ?

Le tableau ne serait pas complet sans Internet. Les réseaux informatiques peuvent favoriser toute langue de civilisation pourvu que ses adeptes le veuillent. Aujourd'hui, le silence des autres équivaut au règne de l'américain. Il ne manque qu'une mesure pour l'assurer : son intronisation dans les écoles de France, qui achèvera de déclasser notre langue.

Puisque, à en croire un ministre en exercice, « les Français doivent cesser de considérer l'anglais comme une langue étrangère », il reste

au français à le devenir. Une France bilingue ? Les situations de bilinguisme, quand elles ne sont pas commandées par la géographie, évoluent très vite. L'une des langues prend le pas sur l'autre. Évincé du domaine scientifique, envahi par l'américain dans le monde médiatique, sonore et informatique, le français se laisse marginaliser.

De quoi s'agit-il, pour ceux qu'habite un amour obstiné de la langue française ? Non seulement de la respecter de corps et d'âme — corps de ses mots et de ses structures, âme de ses créations au service de l'homme — mais, tout autant, d'abhorrer l'affadissement de son image et l'extinction de sa voix dans le concert des peuples. Si les Français y consentent, leurs descendants observeront dans la seconde moitié du XXI^e siècle le grand tête-à-tête américano-chinois. Il se jouera sur un champ de bataille jonché des vestiges des sous-langues abandonnées.

Les dés ne sont pas encore tous jetés. Il demeure une ultime chance. Elle réside dans l'esprit des francophones. Si certains viennent à faire quelque découverte scientifique géniale et qu'ils la brevettent en français, il faudra bien revenir à notre langue. Si quelques-uns conçoivent enfin une philosophie, élaborent un véritable art de vivre, synthèse créatrice qui remette au premier plan l'homme et son esprit, non sa caricature, tout peut refleurir. Un miracle de dernière minute ?

Faute de quoi, la chronique d'une mort annoncée débouchera pour nos descendants sur un avenir de gardiens de musée. Un musée dont le français sera même banni des panneaux et des légendes....

Philippe LALANNE-BERDOUSICQ*

Cercle François-Seydoux

* Auteur de — *Mort ou renouveau de la langue française* (1957), épuisé ;
— *Appel aux francophones pour le français, langue de l'Europe* (1979), couronné en 1980 par l'Académie française, épuisé ;
— *Pourquoi parler français* (éditions Fleurus, 1993).

Du même auteur, las de jouer les Cassandre, il n'y aura pas de quatrième livre sur ce thème.

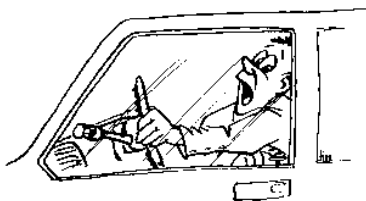
LA DIFFICULTÉ DE COMMUNIQUER

*Notre revue, souvent, s'intéresse à l'écrit.
Mais l'oral est un art qui n'a rien de facile.
Vous l'allez voir bientôt.*

Depuis fort longtemps, j'ai constaté que beaucoup d'automobiles avaient un éclairage arrière défectueux : aucune ampoule allumée, un clignotant fonctionnant en permanence, des veilleuses qui s'éteignent pendant le freinage mais, le plus souvent, il s'agit d'une ampoule grillée, feu de position ou stop.

Tout naturellement, je me suis mis à signaler ces anomalies aux conducteurs : au début pour rendre service, et ensuite parce que j'ai ressenti que mon intervention pouvait créer un climat de détente.

Beaucoup d'automobilistes, femmes ou hommes, prennent un air apeuré à mon approche. Ils considèrent leur voiture



comme une propriété privée, et je lis sur leur visage qu'ils craignent une violation de domicile, assimilable à une agression. Certains sont tellement émus quand je leur adresse la parole qu'ils trouvent diffi-

cilement la commande de leur glace latérale, surtout quand elle est électrique. J'en ai même vu un qui n'a pas réussi à baisser sa vitre, et qui a été obligé d'ouvrir sa portière pour m'entendre.

Après avoir indiqué le pourquoi de ma démarche, je vois le visage se détendre, la peur s'évanouir et, souvent, le conducteur me remercie. Je précise *souvent*, car ce n'est pas *toujours*.

Certains restent sous le coup de l'émotion qu'ils ont ressentie à mon approche, ne trouvent rien à me dire sur le

coup et, quelques secondes après, ils me font merci de la main.

Quand je signale un stop défectueux, j'obtiens parfois une réponse inattendue : « C'est à l'arrière ? » ou bien « C'est quand je freine ? »

Les chauffeurs de camion s'en fichent. Peut-être pensent-ils : « Mon bahut est assez gros pour être visible ; s'il fallait en plus que j'aie un éclairage qui fonctionne ! »

Une fois pourtant, vers 15 heures, j'ai signalé un éclairage défectueux au conducteur d'une camionnette dont la figure très rouge prouvait qu'il sortait d'un repas copieusement arrosé. Quand je lui ai dit que son « bahut » avait son ampoule gauche grillée, il a éclaté de rire en me disant : « La gauche n'est pas assez rouge ; c'est pas étonnant, avec le gouvernement qu'on a ! »

Les chauffeurs de taxi me remercient rarement. Certains sont même franchement désagréables, comme s'ils avaient à cœur de soutenir une réputation d'ours mal léchés.

En revanche, les provinciaux sont toujours très aimables, chaleureux même ; ils prennent le temps de me remercier longuement. Je pense qu'ils se sentent en état d'infériorité dans une grande ville hostile, et ma démarche leur donne une preuve de fraternité inattendue.

Une seule fois, quelqu'un m'a dit : « Je vais changer l'ampoule », mais, à plusieurs reprises, des messieurs très dignes, du genre « membres d'un conseil d'administration » m'ont répondu sans se consulter « Je vais *faire changer* l'ampoule », comme si l'on ne pouvait pas changer une ampoule soi-même !

Enfin, j'ai eu un jour une conversation étonnante avec un commerçant orcéen dont je tairai le nom :

— Bonjour, Monsieur. Je vous signale que votre stop droit est grillé.

- Ah ! je n'ai qu'un stop à droite ?
- Non, c'est à gauche.
- C'est à gauche qu'il ne marche pas ?
- Non, c'est le contraire.
- Eh bien ! j'ai donc raison : si c'est le contraire, c'est l'inverse de ce que vous me dites.

J'avais tellement envie de rire que je n'ai rien répliqué. D'ailleurs, j'aurais eu sans doute du mal à lui expliquer.

Chers amis, piétons ou conducteurs, faites comme moi : signalez aux automobilistes les défauts d'éclairage de leur véhicule. Vous leur rendrez service, vous contribuerez à instaurer un climat détendu dans les encombrements, vous pourrez étudier le comportement des gens en société et, en prime, vous vous amuserez à collectionner des réponses inattendues.

Claude KOCH

« DANS TOUT, IL Y A MATIÈRE À RIRE »

« Cette fameuse intuition des femmes qui, neuf fois sur dix, leur fait commettre des erreurs irréparables. »

(Jean-Marie Rouart.)

« C'est tout un art, la dispute conjugale, un art très ancien et très respectable. Mais j'ai l'impression déprimante de travailler avec un amateur. » (Jean Anouilh.)

« Le mystère de l'homme, c'est que la femme puisse l'aimer. » (Henri de Montherlant.)

Françoise FERMENTEL

L'ÉDITION LITTÉRAIRE ÉLECTRONIQUE ET MULTIMÉDIA EN LANGUE FRANÇAISE

La littérature n'est plus exclusivement diffusée par les livres. Avec l'essor des techniques de l'information et de la communication, l'édition, l'action de faire paraître des livres, des articles ou des revues, devient aussi électronique. Le phénomène n'épargne pas la littérature. Depuis 1992, une édition de textes littéraires, en toutes langues, y compris en langue française, a commencé à se constituer. Son essor devrait devenir spectaculaire, que ce soit dans le domaine public ou dans le secteur privé.

Par un paradoxe inattendu, l'édition publique — c'est-à-dire ce secteur de l'édition qui est le fait des Pouvoirs publics en France — est devenue gigantesque en matière de reproduction en « mode image »⁽¹⁾ et beaucoup plus réduite en « mode texte »⁽²⁾. Ce qu'on entend par le « mode image » consiste à reproduire une page de livre ou de journal sous la forme d'une photographie numérisée, en fac-similé en quelque sorte, et capable de s'afficher sur un écran d'ordinateur. Sur ce principe technique, la Bibliothèque nationale de France avait déjà achevé de numériser, à la fin de 1996, plus de 180 000 volumes de ses collections. Il était prévu de parvenir pour l'an 2000 à un fonds documentaire numérisé de 300 000 volumes dans tous les domaines de la connaissance. Ces fonds électroniques nouveaux pourront être consultés à partir de 1998 par l'intermédiaire d'un parc de 260 ordinateurs ou « stations de lecture assistée par ordinateur » dont la Biblio-thèque nationale de France est équipée. D'ores et déjà, les principaux auteurs français du XVII^e au XX^e siècle ont été ainsi reproduits en « mode image », à partir des éditions *princeps*.

Par contre, le « mode texte » désigne une autre manière de reproduire un texte sous la forme de suites de caractères alphanumériques et de fichiers informatisés qu'un système de traitement de texte est alors capable d'exploiter. La saisie initiale du texte peut se faire soit par l'intermédiaire d'un clavier, soit par le biais d'un « scanner »⁽³⁾ et d'un logiciel de reconnaissance de caractères⁽⁴⁾,

qui identifie les caractères typographiques et dactylographiques rencontrés et qui les transforme en leurs équivalents informatisés. Sur ce principe, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la langue française (INALF) ont créé, depuis 1960, une collection de textes littéraires qui ont été reproduits d'une manière intégrale sous la forme d'une banque de données, la banque *Frantext*, consultable par Internet. Cette banque *Frantext* comporte environ 3 000 textes littéraires, des romans, des poésies, des pièces de théâtre, des essais, des mémoires, des journaux, des correspondances, écrits entre 1660 et 1960 par près de huit cents auteurs. En 1992, la maison d'édition Hachette en a extrait une collection de 300 textes publiés entre 1823 et 1925 et en a tiré un cédérom intitulé *Discotext 1*. En 1998, la banque de données *Frantext* sera intégrée aux fonds documentaires numérisés de la Bibliothèque nationale de France.

En comparaison, l'édition privée était encore très balbutiante en 1997. Ce domaine d'activité éditoriale était seulement en train de naître. Dès 1993, les éditions Larousse avaient essayé de lancer une collection d'« hypertextes »⁽⁵⁾, la collection « Larousse électronique », qui n'eut pas de suite. Le relais fut pris en 1994 par une nouvelle maison d'édition électronique, la société Ilias, qui créait une collection inédite d'« hyperlivres »⁽⁶⁾, à savoir « Les Classiques de la Littérature », qui comptait en 1998 plus de 170 titres. D'autres maisons d'édition s'étaient lancées d'emblée, dès 1992, dans la diffusion d'anthologies sur l'histoire de la littérature française, comme *CD-Littérature* des éditions Nathan ou *Textes et Contextes* chez Magnard. En 1997, les éditions Bordas avaient préféré s'orienter vers un *Dictionnaire des œuvres littéraires*. D'autres éditeurs avaient commencé aussi à produire des cédéroms littéraires et multimédias à partir de 1995, comme le disque sur les *Fables* de La Fontaine des éditions Ilias, en 1995 ; *Alexandre Dumas : un aventurier de génie*, en 1996 ; et *François-René de Chateaubriand : les itinéraires du romantisme*, en 1997, de la société Académia ; ou encore *Le XIX^e siècle : le siècle de Victor Hugo*, de la société Arborecence. Les réseaux de télécommunications multimédias, comme l'Internet, ont aussi commencé depuis 1996 à être utilisés à

des fins éditoriales, en particulier par des associations comme l'ABU (Association des bibliophiles universels)⁽⁷⁾, par des universités, comme l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française-Université des réseaux d'expression française (AUPELF-UREF)⁽⁸⁾ devenue en 1998 l'Agence universitaire francophone, ou par des bibliothèques électroniques privées, comme la Bibliothèque virtuelle d'Alexandrie⁽⁹⁾. Des journaux, des hebdomadaires et des quotidiens commencent à avoir aussi sur Internet des rubriques littéraires sur les parutions récentes, du *Monde des Livres* au journal *Libération*. Ce sont ainsi de nouvelles sources d'informations sur la littérature qui surgissent. Ce sont aussi, peut-être, d'autres formes d'approche encore inédites des textes littéraires et de la lecture assistée par ordinateur qui apparaissent.

Alain VUILLEMIN

Cercle Paul-Valéry

(1) « Mode image » : mode de reproduction d'une page de texte imprimé sous la forme d'une image photographique numérisée.

(2) « Mode texte » : mode de reproduction d'un texte imprimé sous la forme de fichiers de textes numérisés, utilisable par un système de traitement de texte quelconque.

(3) « Scanner » : équipement informatique capable de numériser un document.

(4) « Reconnaissance de caractères » : domaine de l'informatique et de la science du traitement de l'information appliqué à l'identification des caractères typographiques ou dactylographiques.

(5) « Hypertexte » : au départ, un « hypertexte » désigne un langage de programmation informatique qui permet de circuler, à l'intérieur d'un texte, d'un fragment de texte à un autre. Par extension, un « hypertexte » tend à désigner tout texte informatisé et présenté selon ce principe.

(6) « Hyperlivre » : néologisme fabriqué par la société Ilias pour désigner les caractéristiques originales de ses produits éditoriaux.

(7) ABU, site : « <http://www.refer.fr> ».

(8) AUPELF-UREF, site : « <http://www.refer.fr> ».

(9) Bibliothèque virtuelle d'Alexandrie, Montréal, Québec, Canada, site : « <http://www.alexandrie.com> ».

DU SEL DANS LE CAFÉ

Paris-Marseille en TGV en moins de 4 h 30. Un orgueil de la SNCF et de la technique française. Une voiture-bar gérée par la Compagnie internationale des wagons-lits, entreprise créée et dirigée en français. Menus clairement rédigés ; repas convenables, servis courtoisement.

Et puis, un détail qui choque. Sur ce petit double sachet, je lis « *Salt Pepper* ». « Ah !, me dis-je, ils n'ont traduit qu'en anglais. C'est insuffisant... » Je retourne le sachet ; qu'est-ce que je lis sur l'autre face ? « *Salt Pepper* »...

Je croyais qu'on avait commis l'infraction de ne pas traduire en plusieurs langues, ce qui est obligatoire afin de ne pas donner à croire que, à côté du français — notre patois intime à usage quasi familial —, il y a une langue internationale, universelle, le langage de l'humanité, l'anglo-américain.

Erreur et naïveté de ma part. C'est bien pire encore ! La CIWL et la SNCF admettent un document, si modeste que soit une salière en papier, uniquement identifié en anglais.

Elles jugent absurde qu'il puisse exister un francophone ignorant l'anglais au point de prendre *Salt Pepper* pour le nom d'une fabrique de sucre, ce qui lui fera gâcher son café. Pourtant, est-il plus invraisemblable que, parmi les 56 millions de Français, il en soit qui ne connaissent pas *Salt Pepper*, que, parmi les quelques milliers d'étrangers circulant en France, il s'en trouvera qui ne comprendront pas *sel* et *poivre* ? Si de tels ignorants existent, comment peuvent-ils survivre en France ? Faudrait-il pour eux écrire *Peace Street* sur les murs de la *rue de la Paix* et, à côté de *Charles-de-Gaulle*, préciser *Star Square* ?

L'essentiel, dont on s'indigne, c'est le manque de vigilance d'entreprises aussi importantes et sérieuses que la CIWL et la SNCF. On leur rappelle la loi et on leur demande de rectifier leur organisation sur ce point de détail. Nous attendons explications, repentance (c'est à la mode) et assurance de la mise en ordre des salières.

J'ajoute un appel à mes lecteurs. S'il vous reste quelques petits sachets récoltés dans des trains, des avions, des hôtels, regardez les mentions qui s'y trouvent. S'il y a lieu, joignez votre plainte à la mienne.

Pierre-Louis MALLÉN

Selon son habitude, Pierre-Louis Mallen a communiqué son article aux intéressés mis en cause. La Compagnie internationale des wagons-lits lui a répondu : « *Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous communiquer le texte de votre article "Du sel dans le café".*

La critique que vous exprimez avec beaucoup d'humour nous permettra d'être plus vigilants à l'avenir et nous nous efforcerons d'obtenir de nos fournisseurs l'usage légitime de la langue française dont vous êtes un éminent défenseur. »

LES GAÏETÉS DE LA PONCTUATION

En regrettant de ne pouvoir citer le nom, faute de le connaître, du spirituel auteur du texte ci-dessous, nous vous demandons d'insérer la ponctuation qui, selon vous, manque à cette missive bien particulière.

Il s'agit d'un exercice ludique, mais non d'un concours. Les commentaires paraîtront dans le numéro suivant de DLF.

Mon Aglaé

J'ai pris une grande décision j'ai eu hier une violente discussion avec mes parents à propos de notre mariage

Maintenant tout est fini entre nous ils se sont montrés odieux papa a dit grand-père te tuera si tu épouses cette fille mais non sans hésitation a ajouté maman je saurai te défendre

Tu as compris ils veulent que j'épouse Charlotte la fille de la charcutière qui est laide et grosse comme toi je la trouve grotesque mais elle est riche il n'y a plus à hésiter et mon choix est fait t'oublier moi jamais je serais un sale type en épousant Charlotte en quelque sorte c'est avec toi que je me marierai

Ton Gaston

Jean-Pierre COLIGNON

NE PAS PARLER, PARLER, BIEN PARLER

Haendel, avant de s'établir à Londres, avait été maître de chapelle de l'électeur de Hanovre. D'après la légende, celui-ci, devenu roi d'Angleterre, voulut montrer au musicien ses talents de violoniste et obtint la réponse suivante, pleine de malice et fort peu courtisane :

« Sire, il y a trois catégories de personnes : celles qui ne jouent pas, celles qui jouent et celles qui jouent bien. Votre Majesté est en grand progrès car elle a dépassé la première catégorie. »

Cette boutade peut être transposée dans de nombreux domaines et, notamment, guider ceux qui cherchent à développer l'usage de la langue française.

Les catégories sont les mêmes que pour le violon et la première est, hélas, de plus en plus nombreuse. Il est attristant de constater que notre langue tend à disparaître de régions où elle occupait une place de choix.

Que reste-t-il de la *lingua franca* ?

Notre association se doit d'aider tous les organismes qui développent l'enseignement du français.

La seconde catégorie appelle des méthodes différentes selon que le français est ou n'est pas langue principale.

D'une part, il faut faire l'effort de comprendre nos interlocuteurs et apprécier l'honneur qui nous est fait par ceux qui ont recours à notre langue. Il faut que les touristes, qui ne sont pas toujours des maîtres du français, s'abstiennent de corriger leurs hôtes, sauf si c'est souhaité. Il est plus agréable d'entendre du français, parfois approximatif mais plein de couleur locale, qu'une langue étrangère parfaitement exprimée.

D'autre part, tous les efforts doivent tendre à éviter le dépérissement d'une langue qui la coupe de sa littérature.

Enfin, la troisième catégorie sera d'autant plus nombreuse que la seconde le sera.

Henri DENIAU

Cercle Blaise-Pascal

JEAN DUTOURD

Notre président défend et illustre la langue française depuis fort longtemps. Nous n'avons donc que l'embarras du choix pour lui ouvrir les pages de la rubrique : « La langue française pour un écrivain ». Voici un extrait de son *Journal des années de peste 1986 - 1991**.

Je suis plein de respect, et je dirai même de sympathie, pour les écologistes, mais je n'arrive pas bien à saisir leur philosophie. C'est peut-être qu'ils n'en ont pas. Par exemple, je comprends tout à fait qu'ils se désolent parce que les baleines sont en voie de disparition. Moi aussi, je pleure sur les baleines, quoique je n'aie guère eu l'occasion d'en voir ailleurs que dans les livres. La baleine est indissociable de l'histoire de la terre, de l'histoire des hommes, et même du plan de Dieu, puisqu'il condamna Jonas à passer trois jours dans le ventre de l'une d'elles.

De même, je ne me réjouis nullement de l'affaire de Tchernobyl, de celle de Seveso, de celle qui eut lieu en Inde et dont j'ai oublié le nom. Je n'ai aucun goût pour les ignobles masses de béton qui défigurent les paysages. Les mille tonnes de pesticide et les trois mille tonnes de mercure déversées dans le Rhin par un laboratoire suisse, ce qui a empoisonné ce grand fleuve et tué cinquante mille anguilles, me désespèrent.

Bref, je pense comme les écologistes que ce qui détruit la « qualité de la vie » détruit la civilisation. Mais où je diffère d'eux, c'est que je considère que la qualité de la vie ne se borne pas à ce que l'on voit, à ce qui risque de porter atteinte à la santé, à ce qui abîme la nature. Elle s'étend à l'esprit. Il me semble que si j'étais écologiste professionnel, je m'affligerais autant pour la langue française (et pour la langue allemande d'ailleurs) que pour le Rhin, la ville de Kiev et la Méditerranée.

* Plon, 1997, p. 116-117 (420 p., 129 F).

La langue française est aussi polluée que ces lieux historiques par les barbarismes, les pédantismes, les faux américanismes fabriqués par des gens qui ne savent pas l'anglais, les redondances du genre « au niveau de », les charabias administratif et publicitaire, et nul ne s'en soucie, à part quelques malheureux qui n'arrivent pas à se faire à l'idée que ce chef-d'œuvre de la civilisation qu'est notre langue puisse disparaître comme les baleines. Dans aucun manifeste écologiste je n'ai lu le moindre paragraphe concernant la pollution du français. Nul ministre n'a fait de déclaration comme quoi il était urgent de « classer » le français, au même titre que les quelques monuments historiques sans lesquels la France ne serait pas la France, de le protéger contre les vandales, de l'entourer de gardiens assermentés et impitoyables.

On m'objectera que la langue française n'intéresse que les Français et non pas l'humanité. D'abord ce n'est pas vrai. Le français est une pièce essentielle de la civilisation sur laquelle vit l'humanité de maintenant. En outre, c'est la langue la plus précise du monde. Lorsqu'on s'en servait pour établir les traités entre nations, cette précision a quelquefois évité des guerres. J'ose à peine rappeler qu'en quatre cents ans elle a produit une littérature qui éclipse toutes les autres. L'homme ne vit pas que de l'air qu'il respire et de l'eau qu'il boit, chers écologistes, il lui faut aussi se nourrir l'esprit. Laisser crever le français sous l'action des pesticides qui l'attaquent de toutes parts, c'est contribuer à la crétinisation du monde, qui est déjà bien en train.

Jean DUTOURD
de l'Académie française

NDLR : Notre président vient de publier un petit ouvrage de fiction : *Grand Chelem à cœur* (éditions du Rocher, 1998, 29 F).

LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE

LE FRANÇAIS AU VIËT NAM

Notre correspondant DLF de la section des Hautes-Pyrénées, M. Louis Fages, qui a été proviseur du lycée Marie-Curie de Saïgon de 1969 à 1974, a résumé trois articles parus dans l'hebdomadaire vietnamien Le Courier du Viêt Nam (n° 1060, 23 novembre 1997).

« L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE HAIPHONG » LA FRANCOPHONIE ENCOURAGÉE

Depuis deux ans, l'École de médecine dispose d'une filière francophone. Bourses, matériel perfectionné, séjours linguistiques... 40 % des étudiants se laissent séduire par les avantages de l'étude du français. Les élèves de l'école bénéficient en été de cinq semaines de vacances, mais, contrairement à leurs collègues anglophones qui jouissent des cinq semaines de liberté, ceux de la filière francophone optent pour trois semaines seulement, et cela volontairement. Pendant les quinze jours restants, ils se consacrent à l'étude du français, au 2^e étage de l'école (laboratoire de langues, cours dispensés par la jeune Gaëlle, venue de France en octobre 1997, travaux pratiques, etc.).

C'est M. Nguyen Duc Lung, doyen de l'école, responsable de la filière francophone, qui déclare : « Leurs vacances sont écourtées et pendant l'année scolaire, huit heures de français leur sont dispensées, soit le double des étudiants anglophones. »

L'apprentissage d'une langue étrangère est obligatoire pendant les trois premières années du cycle. La filière francophone a été organisée depuis octobre 1995 et 40 % ont choisi le français, motivés par quelques avantages : une aide mensuelle de l'équivalent de 50 F, des stages en France au moyen de bourses universitaires (depuis deux ans, six internes sont restés un an au CHU de Rouen, et huit étudiants ont fait deux mois de stage linguistique à Bordeaux).

En projet, pour l'année prochaine (1998) :

- une connexion sur Internet ;
- pour les étudiants en troisième année de français, les cours de physiopathologie et de sémiologie seront dispensés en français, par des professeurs formés en France ;
- en 1999, pour ces mêmes étudiants, enseignement en français de deux matières médicales supplémentaires, la neurologie et la médecine interne.

CLUB FRANCOPHONE DE BARIA-VUNG TAU (CFBRVT)

Officiellement constitué le 7 novembre 1995, le CFBRVT relève directement de l'Association d'amitié Viêt Nam-France de Baria (ex Sud Vietnam). L'effectif, qui était de douze lors de la création du club, atteint aujourd'hui la centaine.

Parmi les membres du club, la plupart sont les élèves des trois classes de français qui fonctionnent depuis son ouverture, mais on compte également des fonctionnaires, des cadres, des lycéens et collégiens, des retraités, des écrivains, des professeurs, etc., qui perfectionnent la pratique de la langue.

Parmi les activités du club : des rencontres périodiques, des sorties amicales, sans oublier l'organisation d'examens de fin d'année dont les sujets sont donnés par Stéphane Doutrelan, attaché linguistique au consulat général de France à Hô Chi Minh-Ville, en collaboration avec Louis Pauvarel, professeur de français. Une petite cérémonie de remise des certificats a été organisée fin août.

Le club désire œuvrer dans le sens de l'ouverture de nouvelles classes dans les locaux mis à sa disposition par l'Union des organisations d'amitié. Il poursuit avec courage sa mission et, à force de bonne volonté, il parvient à surmonter les inévitables difficultés d'ordre budgétaire.

UNE BIBLIOTHÈQUE DE LANGUE FRANÇAISE À HUÊ

Grâce à l'aide de l'ADMVN (Association française pour le développement médical au Viêt Nam) et au soutien des autorités locales et du Centre de français, la bibliothèque de langue française de Huê a ouvert ses portes le 11 octobre 1997.

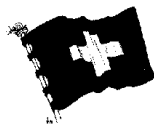
Près de 3 000 livres et plusieurs centaines de revues et de magazines garnissent les rayons. Le lecteur y trouve les classiques, les cinquante prix Nobel de littérature, des ouvrages scientifiques et techniques ; les plus jeunes peuvent découvrir la mini-bibliothèque rose.

Le classement est celui de la réglementation internationale. Mme Nguyen Hoa Vinh, directrice de la bibliothèque provinciale, qui a suivi un stage de formation au consulat de France à Hô Chi Minh-Ville, assure également la direction de cette bibliothèque francophone.

Saluons cette renaissance de la langue française dans un pays qui y était tellement attaché !

Louis FAGES

Section des Hautes-Pyrénées



ENSEIGNEMENT PRÉCOCE DE L'ANGLAIS À ZURICH

Le projet intitulé « École pilote 21 » (*Schulprojekt 21*), qui prône l'enseignement de l'informatique et de l'anglais dès la première année scolaire, sera appliqué à partir de l'automne prochain dans une soixantaine de classes pilotes réparties dans quatre communes du canton de Zurich. Cette phase d'essai, qui durera jusqu'en 2001, coûtera quelque 5,6 millions de francs suisses, dont 3 millions seront pris en charge par des « mécènes ».

Selon M. Ernst Buschor, chef du département cantonal de l'Instruction publique, ce projet doit permettre aux enfants de se familiariser le plus tôt possible avec les techniques informatiques et les langues étrangères. L'apprentissage de l'anglais se fera par immersion : certaines disciplines comme le dessin, la gymnastique et les mathématiques seront données dans cette langue.

Il n'est pas prévu, dans ces établissements, de modifier en quoi que ce soit la grille des cours. Ainsi, le français continuera à être enseigné à compter de la cinquième année scolaire avec le même nombre d'heures. « *Si nous avons choisi de commencer par l'anglais*, a ajouté M. Buschor, *c'est parce que les enfants sont plus motivés par cette langue que par le français.* » Cependant, l'objectif du Conseil d'État zurichois (gouvernement cantonal) est le trilinguisme allemand-anglais-français. Ces deux dernières langues sont logées à la même enseigne quant au nombre d'heures qui leur seront consacrées.

Si M. Buschor n'a pas cru devoir attendre l'étude des langues étrangères en Suisse, commandée à des experts par la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique, c'est parce que les élèves touchés par cet essai représentent moins de 2 % de la population scolaire zurichoise.

La Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique a exprimé de sérieuses réserves quant à cette décision, tandis que le Conseil d'État vaudois protestait officiellement auprès du Conseil d'État zurichois. La réaction la plus forte est venue de Mme Ruth Dreifuss, conseillère fédérale (ministre), chargée du département fédéral de l'Intérieur. Dans un entretien accordé au quotidien bernois *Der Bund*, elle a en effet qualifié de regrettable le fait de privilégier l'enseignement de l'anglais au détriment du français. Mme Dreifuss a ajouté que la progression de l'anglais en Suisse n'était pas un signe



d'ouverture, mais de soumission. « *Il s'agit du reste*, a-t-elle précisé, *d'un anglais utilitaire : ce n'est pas la langue de Shakespeare, mais celle de Bill Gates.* »

Ainsi que l'a rapporté l'Agence télégraphique suisse à la fin du mois de mars, l'Association des enseignants zurichoïses (ZLV) s'oppose à cette décision et a envoyé un recours au Conseil fédéral (gouvernement fédéral). Elle lui demande d'examiner sa compatibilité avec la législation en vigueur. Au demeurant, la ZLV soutient le recours de droit constitutionnel formulé par un particulier contre ce projet pilote.

Il est heureux que les principaux intéressés s'élèvent contre ce mauvais coup porté à notre langue et à l'entente confédérale.

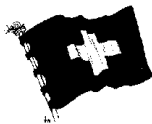
Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux

LE FICHER FRANÇAIS DE BERNE

Le Fichier français de Berne, fondé en 1959, est un cercle d'études ayant pour objet le bon usage de la langue française, notamment dans l'administration fédérale et la Poste. Ses membres sont avant tout des fonctionnaires résidant à Berne. Le financement est assuré uniquement par les abonnés aux fiches, rédigées par les membres du cercle œuvrant en commissions.

Pendant de nombreuses années, le Fichier français a exercé son activité dans quatre domaines :

1. Le bon usage du français : rédaction de fiches « blanches » attirant l'attention sur les altérations et déviations de sens, signalant les néologismes et renseignant sur l'emploi correct de termes, tournures et formes grammaticales.
2. La traduction d'allemand en français : élaboration de fiches « vertes » présentant les difficultés qu'éprouvent les traducteurs.
3. La publication d'ouvrages : c'est ainsi qu'ont vu le jour un *Précis de formules épistolaires* et une brochure intitulée *De l'emploi des majuscules*.
4. Les contacts avec d'autres associations, en particulier la Biennale de la langue française, et les conférences. Joseph Hanse,



Jacques Cellard et André Goosse peuvent notamment être cités comme orateurs lors de l'assemblée générale annuelle du Fichier français.

Il y a plusieurs années déjà que les fiches blanches ont été abandonnées. Elles faisaient souvent double emploi avec d'autres travaux comme les fiches « Défense du français », publiées périodiquement par la section suisse de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française et reprises par les « Cahiers du Club de la grammaire » de Genève.

L'activité actuelle de ce cercle est concentrée sur les fiches vertes, ainsi que leur production sur des supports électroniques. Les abonnés à ces fiches sont aujourd'hui au nombre de huit cents.

Enfin, le Fichier français envisage de mettre à jour et de rééditer, sous forme imprimée et électronique (disquettes), le *Précis de formules épistolaires* et l'opuscule *De l'emploi des majuscules*, pour autant que le besoin s'en fasse sentir.

Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux

CHAQUE AUTEUR OU ADH RENT
CIT DANS LA REVUE
RE OIT DEUX EXEMPLAIRES SUPPL MENTAIRES DE DLF,
TITRE DE PROMOTION.

IL EST RECOMMANDÉ À L'ÉTAT DU MAINE DE PRÉSERVER SON HÉRITAGE FRANÇAIS

Traduit par **Mme Françoise de Oliveira**, voici un article paru dans un journal du Maine, aux États-Unis, en avril 1998.

Si le Maine ne prend pas les mesures qui s'imposent pour promouvoir et protéger son héritage de langue française, il est probable que cet héritage disparaîtra dans le silence, suggère un rapport récent établi par une commission de l'État du Maine.

Le Maine a, en effet, un riche passé historique de colonisation française, et le français y était autrefois une langue largement répandue. Cependant l'usage du français est en plein déclin, selon ce rapport. L'étude met l'accent sur le fait qu'une population franco-américaine vieillissante ne transmet pas cette langue aux jeunes générations, et que le milieu ambiant ne l'y encourage pas.

Le rapport suggère aussi que la connaissance du français pourrait être un atout puissant pour le Maine dans la concurrence économique internationale. En plus de la France, on parle français dans près de cinquante pays dans le monde.

« Nous ne souhaitons pas que l'on dise " Ah ! si seulement nous avions su !", quand ce sera trop tard », dit Connie La Pointe Brennan, présidente de la commission chargée d'étudier le développement des ressources franco-américaines du Maine. « Ce serait trop bête de continuer à laisser mourir notre langue française et les ressources culturelles françaises dans notre État... au moment même où elles prennent de la valeur dans l'économie mondiale », dit-elle.

Dans une stratégie à long terme, la commission a recommandé que le Maine considère la langue et l'héritage culturel français comme faisant partie intégrante de ses atouts économiques.

Le rapport a également recommandé la promotion de la langue française dans les écoles du Maine, ainsi qu'un soutien régulier de la langue et de la culture françaises dans tout l'État.

Parmi les actions qui devraient être entreprises immédiatement, les membres de la commission ont recommandé que le gouverneur mette en place pour un an une cellule spéciale de coordination des divers moyens d'action, afin de faire démarrer l'installation de stratégies à plus ou moins long terme, et que les responsables juridiques allouent les fonds qui n'auront pas été utilisés par la commission d'étude au Centre franco-américain de l'université du Maine.

L'AVIS D'UN CHEF D'ÉTAT

20 mars 1998 (cela se trouve être le jour de la Francophonie). L'Académie des sciences d'outre-mer reçoit un nouveau membre, M. Mario Soares.

Dans un excellent français, l'ancien président de la République du Portugal parle pendant une heure et répond, ensuite, avec toutes les nuances voulues, aux questions, parfois délicates, de ses confrères.

Le félicitant de sa connaissance de notre langue, je lui demande, ensuite, ce qu'il en est aujourd'hui du français au Portugal.

« Je parle à peu près français, me répond modestement le chef d'État, faisant allusion à son reste d'accent, d'ailleurs pas désagréable. Mes fils parlent très bien français, car ils ont été élevés au lycée français. Mes petits-fils parlent anglais... Pourquoi ? Quand je vais à l'ONU, je parle toujours français ; mais mes collègues français, eux, s'y expriment souvent en anglais. Voilà... »

Sans commentaire.

Pierre-Louis MALLÉN
Cercle Pierre-de-Coubertin

LES HOLLANDAIS S'INQUIÈTENT AUSSI POUR LEUR LANGUE

Les Français ne sont plus les seuls à vouloir protéger leur langue, les Allemands commencent à y songer, les Hollandais aussi, comme le montre cet article, paru en mars 1998, traduit pour nous par **M. Alain Genty**.

D'après une information de l'*Associated Press*, reprise par l'*International Herald Tribune*, « les linguistes des Pays-Bas, alarmés par l'envahissement de l'anglais, lancent une révolution douce pour redonner sa place au néerlandais.

Suivant ainsi les traces de leurs très combatifs homologues français, qui depuis des années sont en croisade permanente pour préserver la langue de Molière, les linguistes des Pays-Bas et des provinces flamandes de Belgique vont commencer à rassembler à partir de juillet une base de données électronique du néerlandais parlé. Le but est de préserver leur langue sur le lieu de travail et au sein de l'Union européenne.

Il faudra environ cinq ans pour achever cette base de données, qui sera utilisée pour déclencher des appareils réagissant à une commande vocale et pouvant répondre aux instructions orales données en néerlandais.

Si ces machines n'étaient pas fabriquées, c'est du matériel programmé en anglais qui deviendrait le standard dans les bureaux. »

L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

M. Philippe Léau nous a fait parvenir un rapport de 150 pages environ, intitulé « L'enseignement français à l'étranger, contribution à notre rayonnement culturel : un bilan en demi-teinte », établi en juillet 1996 par M. Philippe Lequiller, député des Yvelines. Ce rapport avait été commandé par le Premier ministre, Alain Juppé, et était destiné au Parlement.

Ce travail, très documenté, contient de nombreuses informations sur l'activité des établissements scolaires à l'étranger, les organisations gouvernementales et les associations impliquées dans cette activité.

Si le bilan est positif pour la présence de la France à l'étranger — « Le réseau français d'établissements scolaires à l'étranger est un pilier de notre rayonnement culturel » —, l'auteur propose d'améliorer sensiblement la répartition des moyens, de modifier le choix des priorités et d'« intégrer la dimension européenne » dans la réflexion et les décisions. Il déplore également un manque d'unicité de décision, préjudiciable à l'efficacité.

Les annexes contiennent de précieux renseignements sur les établissements existants et les cartes de leur implantation.

Ce document est disponible au secrétariat, rue Roquépine, et peut être emprunté pour consultation.

Marceau DÉCHAMPS

UN BIBLIOBUS À BRASOV, ROUMANIE

Nous entretenons avec la bibliothèque de français de Brasov des liens d'amitié et nous lui apportons une aide matérielle modeste sous forme d'envoi de livres ou de fournitures de bureau. Tout ce qui touche au fonctionnement et au développement de cette bibliothèque nous tient naturellement à cœur.

Dernièrement, sa responsable Elena Dimitriu nous a informés d'une très bonne nouvelle : Le Rotary Club de Bourges, associé à ceux de Bourges-Est et Aubigny-Argent, avait monté une opération baptisée « Bibliobus pour la Roumanie », dans le courant des années 1996 et 1997. Cela vient de se traduire par la livraison,

début 1998, à la bibliothèque de Brasov, d'une camionnette neuve aménagée en « bibliobus » et remplie de livres pour enfants, en français. Cette bibliothèque mobile permettra de prêter des livres à différentes écoles de la ville et des environs.

Ce cadeau, d'une valeur de 150 000 F, est un outil efficace pour l'enseignement et la promotion de la langue française. Il en coûtera à Elena et à ses collègues un peu plus de travail, accepté avec enthousiasme.

Nous en remercions ici le Rotary Club et l'auteur de ce projet, M. François Lamour, pour cette belle contribution à la cause de la langue française.

Marceau DÉCHAMPS

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

La Gazette de la presse francophone de décembre-janvier 1997/1998 s'adjoit un supplément spécial consacré à la Banque du Liban. Le journal lui-même contient entre autres un article de **M. Boutros Boutros-Ghali**, dont nous extrayons ces deux phrases qui résument aussi bien le texte que — surtout — l'action énergique entreprise par le secrétaire général sur tous les fronts : « La Francophonie est, pour nous tous, une manière de dire que l'universalité n'est pas l'uniformité. Et que la globalisation n'est pas la banalisation. »

• *Solidarité française Wallonie-Bruxelles* (trimestriel), dans son premier numéro de 1998, nous fait part des vives inquiétudes de nos amis francophones de Belgique face à la situation actuelle — dont ils craignent encore la détérioration.

Éditeur responsable : R.E. Evrard, 3, avenue Guillaume-Stassart, Bte 10, 1070 Bruxelles, tél. et télécopie: (32 2) 520 39 86.

• Le magazine télévisé « **Espace francophone** », diffusé chaque semaine par une quarantaine de chaînes dans le monde, nous communique — sans précision de dates — une liste des émissions qui seront mises « en ligne » avant le Sommet de Moncton. Pour en savoir plus, on se connectera au site suivant : www.espace-francophone.org

• *La Lettre de la Francophonie* fait place au *Journal de l'Agence de la Francophonie**, mensuel de douze pages, dont deux numéros sont parus. Le premier nous présentait la nouvelle organisation et les nouvelles personnalités éminentes, et annonçait quelques perspectives. Le second, daté d'avril, nous donne, de manière succincte mais assez complète, des renseignements sur la communauté francophone dans tous les domaines.

* 13, quai André-Citroën, 75015 Paris, tél. : 01 44 37 32 25, télécopie : 01 44 37 33 00.

• *Impératifs français* (CP 449 Aylmer, Québec, 19H 5E7) du printemps 1998

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

nous signale que certains sites de l'ONU s'affranchissent de l'obligation statutaire d'utilisation des langues de travail (l'anglais et le français) pour n'employer que la première. Suivons donc la suggestion de notre confrère en procédant à un inventaire grâce à la carte des divers sites Internet de l'ONU (<http://www.un.org/french/unworld/map>) et en

mettant, courtoisement, nos commentaires sur cette regrettable défaillance.

- Le Conseil supérieur de la langue française (Service de la langue française) de Bruxelles nous informe que la collection « Français et société » a édité huit ouvrages, d'accès facile mais fondés sur des travaux scientifiques rigoureux, consacrés à la vie de cette langue dans notre société.

On peut se renseigner et se procurer les ouvrages (150 FB) au Service de la langue française, 44, boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles.

- Ce serait une gageure de prétendre évoquer par le détail les manifestations qui se sont déroulées à l'occasion de la **Semaine de la langue française**. L'on nous excusera de nous borner à quelques indications saillantes.

— Pour la 5^e année consécutive, **M. Jean Pruvost** organisait à l'université de Cergy-Pontoise la **Journée des dictionnaires**, comportant deux manifestations : une exposition et un colloque sur « Les Dictionnaires et l'histoire de la langue française au sein de la Francophonie ».

M. Stelio Farandjis, secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie, en fit l'ouverture.

— Les 20 et 21 mars se déroulait la **Fête de l'Internet**, à laquelle a participé notamment le ministre de la Culture. Le numéro 25 de la **Lettre d'information** de ce ministère est entièrement consacré à cette manifestation. Y figure en particulier un long article de **M. Pierre Oudart**, chargé de mission à la DGLF, intitulé « **L'Internet et les langues : une chance à saisir ?** ». Le secrétaire général de la Francophonie avait proposé aux étudiants un jeu de piste virtuel, en coordination avec l'AUELF-UREF.

— Le 23 mars, l'**ADELFF*** remettait, au Sénat, ses prix littéraires, en présence de **Mme Anne Magnant**, délégué général à la langue française. Le président d'honneur était **M. Charles Houard**, délégué de la Communauté Wallonie-Bruxelles à Paris. Précisons, d'ores et déjà, que le colloque annuel de l'ADELFF, fin août 1998, aura pour thème « Belgique, Wallonie-Bruxelles : une histoire francophone ».

* Association des écrivains de langue française, 14, rue Broussais, 75014 Paris, tél. : 01 43 21 95 99, télécopie : 01 43 20 12 22.

- À **Beyrouth**, l'AUELF-UREF a tenu sa XII^e Assemblée générale, les 27 et 28 avril, sous le haut patronage de **M. Elias Hraoui**, effectivement présent lors de la séance solennelle d'ouverture. **M. Boutros Boutros-Ghali** a suivi l'essentiel des travaux. Tandis que **M. Michel Guillou**,

LES BR`VES... LES BR`VES... LES BR`VES..

directeur-recteur de l'AUPELF-UREF était confirmé dans ses fonctions, **M. Arthur Bodson**, recteur honoraire de l'université de Liège, succédait à **Michel Gervais** à la présidence.

- Les 29 et 30 avril, l'AUPELF-UREF organisait également un colloque sur « Mondialisation et Francophonie », au Palais de l'Unesco de **Beyrouth**. Simultanément se déroulait au même endroit un Forum de l'innovation scientifique francophone, en partenariat avec la *Revue de l'étudiant*.

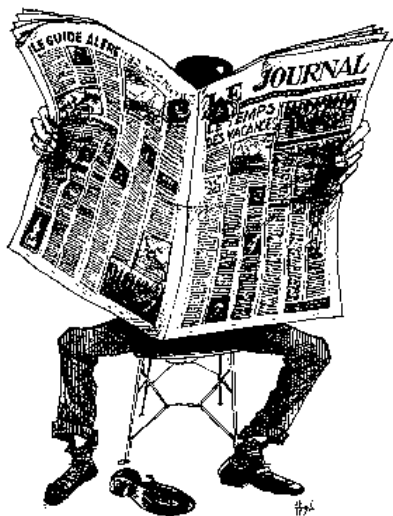
Le **Liban** — avec le concours particulier de ses universités — a très largement fait honneur à sa réputation de pays chaleureusement hospitalier et organisateur aussi efficace que souriant.

- Le 12^e Salon international du livre et de la presse, qui s'est tenu à **Genève** du 29

avril au 4 mai, a connu un beau succès : un millier d'exposants venant de quarante pays et 120 000 visiteurs. Les hôtes d'honneur étaient **Israël** et l'**Agence de la Francophonie**.

- Dans le cadre de ce Salon, le **prix Vaugelas 1998** a été décerné, le 30 avril, à **M. Jean-Claude Corbeil**, professeur à l'université de **Montréal**, depuis novembre 1997 sous-ministre chargé d'appliquer la politique linguistique du Québec. C'est le Club de la grammaire de Genève qui a choisi le lauréat.

- **M. Jean-Charles Bourdier**, directeur du développement et des projets du *Républicain lorrain*, a été élu président de la section française de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF).



NOUVELLES PUBLICATIONS

GÉOPOLITIQUE DE LA FRANCOPHONIE, sous la direction de **Jacques BARRAT**, professeur à l'université Paris II, avec une préface de **Pierre MESSMER**

(Presses universitaires de France, collection « Politique d'aujourd'hui », 1997, 192 p., 120 F)

Ont collaboré à cet intéressant ouvrage : Pierre Gaillardon, Jean-Pierre Labalette, Olivier de Montivault et Vincent Rigault. Ce livre, très clair, bien documenté, vise à l'essentiel. Il insiste sur l'histoire de la Francophonie et offre un développement substantiel sur la diversité géographique de cette « mosaïque de peuples et de cultures ». Les auteurs soulignent utilement le rôle de la Francophonie comme moyen d'échapper à l'uniformisation que risquerait de créer la mondialisation, et de défendre la diversité des pays qui ont le français en partage.

La dernière partie est consacrée à la prospective ; mais la malchance a voulu que ce bilan parût peu avant le Sommet de Hanoï dont, de ce fait, la portée et les ambitions n'ont pu être prises en compte par les auteurs. La date d'impression figurant page 185 est en effet « novembre 1997 ».

QU'EST-CE QUE LA FRANCOPHONIE ?, de **Michel TÉTU**

(Hachette-EDICEF, 1997, 320 p., 80 F)

Que le lecteur ne se laisse pas abuser par la date de publication : ce livre est tout à fait à jour et donne une vue complète des nouvelles structures de la Francophonie et de ses grandes perspectives telles qu'elles ont été présentées au Sommet de Hanoï. Dix pages y sont consacrées.

Il s'agit d'un ouvrage de synthèse très complet, d'une clarté et d'une accessibilité exemplaires ; c'est l'œuvre d'un universitaire brillant en même temps que d'un grand responsable de la Francophonie — actuel président-directeur de l'Année francophone internationale. Le lecteur y trouvera une réponse à toutes les questions qu'il peut se poser sur la Francophonie, son histoire (dont une brève analyse des apports de chaque Sommet), les personnalités qui y sont impliquées, les principales associations, les institutions et les opérateurs. L'ouvrage étudie encore les aspects géopolitiques (particulièrement importants) et s'interroge sur des questions à notre avis capitales : « Y a-t-il une culture francophone ? » (chap. 2) ; « Y a-t-il un ou des français ? » (chap. 4).

Jean-Marc Léger est l'auteur de la préface ; une bibliographie et un index des noms terminent l'ouvrage, assorti de cartes et de tableaux éclairants.

LITTÉRATURE FRANCOPHONE 1. LE ROMAN, sous la direction de **Charles BONN** et **Xavier GARNIER**

(AUPELF-UREF/Hatier, collection « Universités francophones », 1997, 352 p., 95 F, mais 60 F pour les pays à faible revenu)

Dans cette collection d'ouvrages universitaires désormais bien connue, l'AUPELF-UREF nous propose le premier volume d'une trilogie, consacré à la prose de fiction — essentiellement le roman — d'où son titre. Le deuxième portera sur la nouvelle, le théâtre et la poésie ; le dernier, centré sur l'essai et l'autobiographie, s'interrogera sur la francophonie littéraire dans ses aspects institutionnels.

Le livre comporte une bibliographie, un index des auteurs et un index des œuvres et des publications. Il est organisé selon des groupements géographiques ; à l'intérieur de chacun d'eux se succèdent des chapitres de synthèse sur tel ou tel aspect spécifique — ce qui nous change des divisions didactiques généralement attendues. Mentionnons un intéressant chapitre liminaire s'interrogeant sur « littérature francophone ou francophonie littéraire ? ». Un parti pris à signaler, ne serait-ce que parce qu'il pourrait étonner le lecteur : la France ne figure pas dans le développement consacré à l'Europe. L'explication en est donnée aux pages 9 et 10. Pour les auteurs, la « littérature francophone » répond à deux critères : l'un linguistique, l'utilisation de la langue française ; l'autre territorial, être non-français. Au lecteur d'apprécier ce point de vue.

LE FRANÇAIS EN BELGIQUE : UNE LANGUE, UNE COMMUNAUTÉ, sous la direction de **Daniel BLAMPAIN**, **André GOOSSE**, **Jean-Marie KLINKENBERG** et **Marc WILMET**.

(Duculot, Belgique, 1997, 530 p., 150 F)

C'est le Service de la langue française du ministère de la Communauté française qui a confié la responsabilité de cet ouvrage à une équipe de spécialistes, tous membres du Conseil supérieur de la langue française. L'avant-propos est signé de Charles Picqué, ministre de la Culture.

Est-il besoin d'insister sur les qualités scientifiques et didactiques — mais d'accès facile, voire séduisant — d'un tel travail ? Outre une bibliographie, de nombreuses notes, on y trouve trois index : des lieux, des noms, des notions. Une table des matières claire et détaillée nous montre comment cet exposé complet sur le français (physionomie actuelle, éclairée par le passé ; enjeux sociaux, politiques et culturels) est aussi un guide pour une utilisation originale. Chaque chapitre est l'œuvre d'un spécialiste.

C'est aussi un bel ouvrage que l'on aura plaisir à conserver, à feuilleter, à consulter ; tableaux, cartes et dessins, photos, cartouches de couleur allient commodité et agrément.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL FRANCOPHONE

(AUPELF-UREF et Hachette-EDICEF, 1997, 1 500 p., 220 F)

L'entreprise était neuve et ambitieuse : réunir en un fort volume plus de 10 000 mots, locutions spécifiques à tel ou tel terroir francophone — répartis sur cinq continents — et plus de 13 000 noms propres. Au point de vue de la langue, chaque terme ou sens est replacé dans son contexte d'utilisation culturelle authentique ; le tout a justifié l'élaboration de 116 000 définitions. Les différents domaines culturels font l'objet de commentaires encyclopédiques, accompagnés d'un atlas et de 49 dossiers (avec planches, cartes, pour les pays et les entités politiques en particulier ; pour la langue, un cahier de 32 pages traite de conjugaison et de grammaire).

De ce fait, le français n'est plus strictement réduit à une référence « hexagonale » ; toutes les régions francophones, du nord et du sud, sont représentées expressément — qu'il s'agisse d'un mot particulier ou d'un sens spécifique.

Ce bref aperçu aura, espérons-nous, convaincu de l'utilité de cet ouvrage linguistes, enseignants et curieux.

LE LIGAKON. LES CHARNIÈRES DE LIAISON DU DISCOURS

(Mot d'or spécialisé 1996, au titre du meilleur ouvrage technique de la langue française), de **Jean H. BOURGET**

(Guérin, Montréal, 1995, 410 p., 264 F, et sur commande à La Librairie du Québec, 30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, tél. : 01 43 54 49 02)

L'ouvrage débute par une présentation des conjonctions (coordination et subordination) et des prépositions, anglaises et françaises, rangées selon l'idée exprimée. Suit une liste des tableaux de traduction par ordre alphabétique.

Le corps de l'ouvrage est constitué d'une présentation, dans l'ordre alphabétique, des termes anglais avec les modalités de traduction, voire de « rendu », en français. Mention est faite des valeurs propres aux emplois canadien, américain ; s'y ajoutent de nombreux renvois. À la fin, le lecteur trouve des tableaux où figurent les conjonctions et les prépositions françaises avec l'indication de leur sens, « du (ou des) rapport(s) logique(s) qu'elles marquent et de leur(s) traduction(s) ».

C'est là un ouvrage remarquable à plus d'un titre, fort utile tant aux enseignants qu'à ceux qui se perfectionnent dans la difficile activité de la traduction, qu'ils soient anglophones ou francophones. S'il a mérité un prix à un titre « technique », il dépasse, à notre avis, ce cadre pour atteindre à une valeur interculturelle pour ceux qui veulent bien s'intéresser à cet aspect des choses.

Jean-Pol CAPUT

